

# RAPPORT DÉVELOPPEMENT DURABLE

LAFARGE 2012

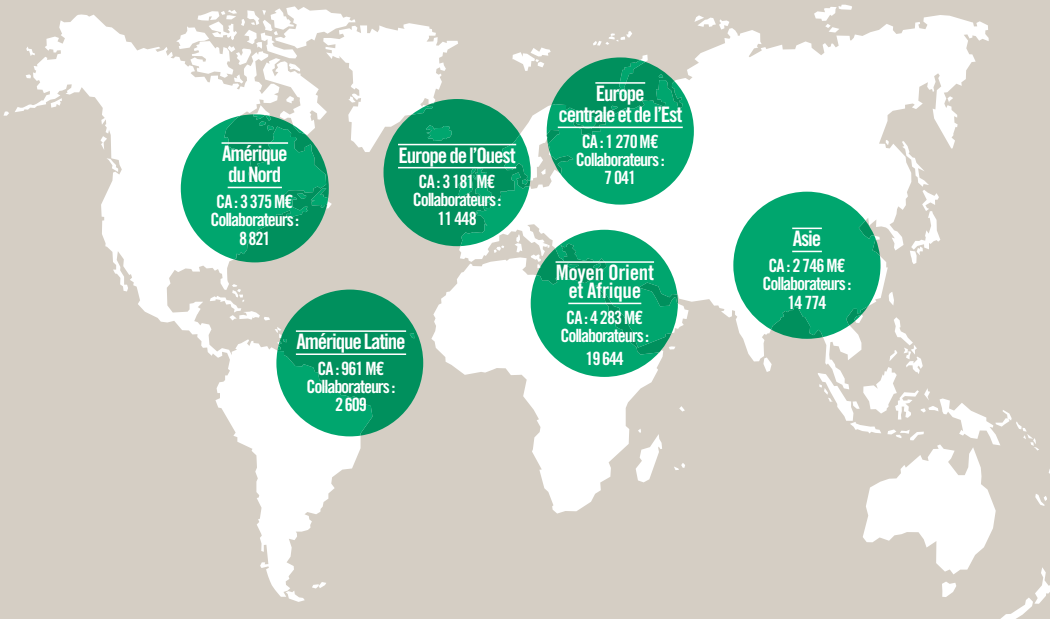


**LAFARGE**  
Construire  
des villes meilleures™

## PRÉSENTATION DU GROUPE

# Lafarge dans le monde

Leader mondial des matériaux de construction et acteur majeur dans les activités Ciment, Granulats & Béton, nous contribuons à la construction des villes dans le monde entier avec des solutions innovantes pour les rendre plus accueillantes, plus compactes, plus durables, plus belles et mieux connectées. Présent dans 64 pays, le Groupe compte 65 000 collaborateurs et réalise un chiffre d'affaires de 15,8 milliards d'euros.



LAFARGE CRÉE DE LA VALEUR PARTAGÉE	M€	%
Chiffre d'affaires	15 816	-
Coût des biens vendus	10 632	-
Valeur ajoutée	5 184	100
Salaires	2 425	46,8
Versements en rémunération des emprunts	1 031	19,9
Part conservée pour la croissance	906	17,5
Investissement pour les communautés locales	20	0,4
Liquidités nettes	802	15,5
Taxes payées aux États	487	60,7
Versements aux investisseurs pour apport de capital	315	39,3

## Ciment

Leader mondial  
Collaborateurs : 41 200  
Chiffre d'affaires : 10 373 M€  
Pays : 58  
Sites : 161

## Granulats & béton

N° 2 & N° 4 mondial  
Collaborateurs : 21 800  
Chiffre d'affaires : 5 353 M€  
Pays : 36  
Sites : 1 395

## Chiffre d'affaires

# 15 816 M€

## Résultat net part du Groupe

# 432 M€

## Pays d'implantation

# 64

## Collaborateurs

# 65 000

## Nombre de sites

# 1 570

## Nombre de carrières

# 708

# RÉAFFIRMER NOTRE ENGAGEMENT POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

BRUNO LAFONT

Président-Directeur général



« Le développement durable est un engagement qui doit être réaffirmé chaque jour, et ce d'autant plus en période de crise. »

Alors que le Groupe entamait sa réorganisation, passant d'une structure par métiers à une structure par pays pour être au plus près des marchés et des consommateurs, Lafarge publiait ses Ambitions Développement Durable 2020. Se projeter en période de crise, garder le cap du développement durable même par gros temps, maximiser la valeur pour nos actionnaires et s'assurer de notre contribution positive à la société, tel a été notre dessein en 2012. Pour être durable, une entreprise doit adapter sa vision au monde qui l'entoure sans cesser de construire sur ce qui fait son succès et son expertise.

## Les Ambitions 2020 sont un mélange d'objectifs ambitieux

dans des domaines qui nous sont connus et d'ambitions nouvelles comme le logement abordable, le volontariat ou le recyclage, qui s'inscrit dans une économie circulaire vers laquelle nous tendons. Toutes répondent aux défis d'un monde où la population continue d'augmenter, où deux habitants sur trois vivront dans des villes, où les ressources naturelles sont comptées et où les inégalités ne doivent pas amener à baisser les bras en matière d'éducation, de santé et de logement. Ces efforts sont en adéquation avec l'ambition de Lafarge de « construire des villes meilleures ».

En 2012, comme les années précédentes, le Rapport Développement Durable du Groupe a été noté A+ par le GRI (Global Reporting Initiative). De fait, le Groupe, qui a rempli ses objectifs de réduction de la dette et des coûts en 2012, n'a pas diminué son effort de recherche ni sa quête de durabilité. Lafarge a ainsi lancé avec succès Hydromedia™, un béton innovant contribuant à ses efforts en matière d'adaptation au changement climatique ; a créé un fonds dédié au microcrédit pour que les plus démunis aient accès à un logement abordable ; a inauguré son centre de recherche dédié à la construction durable, à Mumbai, en Inde.

**Mais rien n'est jamais acquis.** D'où la nécessité de donner une impulsion durable supplémentaire à nos actions avec

les Ambitions 2020. Notre engagement en faveur du développement durable doit être réaffirmé chaque jour et constituer un objectif pour chacun de nos collaborateurs. Lafarge continue d'être le leader de son secteur en matière de sécurité, mais nous ne serons pas satisfaits tant que l'objectif de zéro accident ne sera pas atteint. Tous les collaborateurs de Lafarge, à commencer par ses dirigeants et les Directeurs généraux de pays, sont pleinement mobilisés pour atteindre cet objectif. Aucun accident n'est acceptable. Je participe personnellement, aux côtés des Directeurs généraux de pays et des managers concernés, à chacune des réunions organisées pour analyser les causes d'un accident mortel et y remédier. La sécurité reste notre priorité numéro un. En 2012, nous avons progressé dans plusieurs domaines. Nos émissions de CO<sub>2</sub> par tonne de ciment ont baissé de 24,7 % depuis 1990 et, dans le cadre de notre partenariat avec le WWF International, nous avons publié une stratégie en matière de biodiversité, parmi d'autres actions. Nous devons encore nous améliorer en matière de diversité. Nous nous sommes fixé des objectifs ambitieux en la matière dans le cadre des Ambitions 2020. Être toujours plus exigeant pour créer de la valeur pour l'ensemble de nos parties prenantes et apporter une contribution nette positive à la société et à la nature : telle est notre ambition en 2013 et pour les années à venir. ◆



# L'ANNÉE EN BREF

## CHANGEMENT CLIMATIQUE CONTINUER À RÉDUIRE NOTRE EMPREINTE CARBONE

# 24,7%

d'émissions de CO<sub>2</sub> en moins par tonne de ciment par rapport à 1990.

Un résultat atteint grâce à une performance redoublée pour améliorer l'efficacité énergétique des fours, augmenter l'utilisation de combustibles alternatifs et développer de nouveaux produits intégrant des additifs neutres en carbone. Lafarge a aussi réussi le deuxième essai industriel d'Aether®, son clinker nouvelle génération conçu pour fabriquer des ciments à moindre empreinte carbone. Cet essai a confirmé la possibilité de produire des ciments Aether® à l'échelle industrielle, ayant les mêmes caractéristiques qu'un ciment Portland classique tout en permettant une réduction d'émissions de CO<sub>2</sub> de 25 à 30 %. Voir page 37

## EMPLOYÉS UNE NOUVELLE ORGANISATION PAR PAYS



Cette organisation nous permet de nous rapprocher des marchés locaux, d'accélérer notre développement grâce à la croissance organique et à l'innovation et de renforcer notre efficacité. La réorganisation, qui s'est accompagnée de désinvestissements, a abouti à une réduction nette des effectifs de 5,3 % à l'échelle du Groupe. Des mesures ont été prises pour accompagner les employés concernés et leur permettre de trouver de nouvelles opportunités en interne comme en externe. Voir page 14

## CONSTRUCTION DURABLE DÉVELOPPER DE NOUVELLES SOLUTIONS POUR ACCOMPAGNER L'URBANISATION



En 2012, Lafarge a créé une fonction Innovation pour accélérer le développement de solutions visant à construire plus durablement et à moindre coût, tout en contribuant à des villes meilleures. Combiner R&D, marketing par segment de marché et distribution facilitera le déploiement de solutions adaptées au contexte local. Alors que plusieurs milliards de personnes n'ont pas accès à un logement décent, Lafarge a lancé un programme de microfinance pour le logement abordable afin d'aider les populations à faible revenu dans les pays émergents à financer la construction, l'extension ou la rénovation de leur logement. Voir page 22

## Santé et sécurité

Cette année aura été marquée par la mise en œuvre, avec succès, des nouvelles orientations stratégiques en matière de gestion de la santé et de la sécurité, et par une diminution de 26 % des accidents mortels par rapport à 2011. Toutefois, la santé et la sécurité de nos employés et sous-traitants restent une préoccupation pour le Groupe et continueront à être la priorité n° 1. Voir page 12

## ÉCONOMIE CIRCULAIRE

### CONSOMMATION D'ÉNERGIE ET GESTION DES RESSOURCES AUGMENTATION DE LA PART D'ÉNERGIES NON FOSSILES

Celles-ci atteignent en moyenne 14 % dans le mix énergétique de Lafarge. L'accent est mis sur la combustion de biomasse et de déchets municipaux dans les fours. Ainsi, en Hongrie, Lafarge a lancé un projet avec le WWF pour développer l'usage de différentes sources de biomasse comme combustible. Voir page 30

### BIODIVERSITÉ DE NOUVEAUX OUTILS POUR PROFESSIONNALISER NOS PRATIQUES

Lafarge a mis en place des plans de gestion de la biodiversité dans 99,2 % des carrières à moins de 500 m d'une zone sensible. Le Groupe a aussi publié un manuel de la biodiversité développé avec son panel consultatif sur la biodiversité et le WWF International. Voir page 32

### EAU ÉTENDRE NOS PRATIQUES RESPONSABLES AU-DELÀ DE NOS SITES

Lafarge a identifié 15 cimenteries situées dans des bassins à haut risque à l'aide de l'outil du WWF (Water Risk Filter). Dans le cadre des Ambitions Développement Durable 2020, Lafarge va travailler avec les parties prenantes locales dans ces bassins, pour améliorer les pratiques locales de gestion de l'eau. Voir page 34

# AMBITIONS DÉVELOPPEMENT DURABLE 2020 : APPORTER UNE CONTRIBUTION NETTE POSITIVE À LA SOCIÉTÉ

À l'heure actuelle, nous consommons une fois et demie plus de ressources que notre planète ne peut le supporter. En réponse à ce constat, les Ambitions Développement Durable 2020 constituent la feuille de route de Lafarge pour apporter une contribution nette positive à la société.

### Une approche holistique

Les Ambitions Développement Durable 2020 prennent en compte l'impact de nos activités tout au long de notre chaîne de valeur, vis-à-vis de l'ensemble de nos parties prenantes : clients, actionnaires, collaborateurs, pouvoirs publics, fournisseurs, communautés locales et générations à venir. Certains de nos objectifs, tel celui de réduire nos émissions de CO<sub>2</sub>, sont le prolongement d'engagements précédents. D'autres sont entièrement nouveaux, tel notre objectif de consacrer un million d'heures par an au volontariat en 2020.

Les objectifs des Ambitions Développement Durable 2020 sont interdépendants. Ainsi, notre projet de fabriquer 20 % de nos bétons avec des matériaux réutilisés ou recyclés pourra contribuer au développement du marché

des granulats recyclés et d'entreprises locales de ramassage, de transport et de traitement des matériaux, ce qui créera ainsi des emplois.

Nous avons élaboré nos Ambitions Développement Durable 2020 en fonction de leur impact sur l'environnement, sur les communautés et sur notre activité. Nous sommes convaincus que ces Ambitions nous apporteront un avantage concurrentiel : en attirant et en fidélisant les talents, en améliorant notre performance industrielle, en développant de nouveaux produits et solutions, en renforçant notre gestion des risques et en sécurisant nos activités.

### Mesurer notre contribution nette positive

Dans notre secteur, la valeur se crée au niveau local. Pour maximiser notre contribution nette positive au niveau mondial, nos unités opérationnelles ont besoin de décliner au niveau local les objectifs des Ambitions Développement Durable 2020. En 2013, nos efforts porteront sur la mesure effective de notre contribution nette positive, sur l'accompagnement des équipes locales et sur le pilotage de nouveaux projets, tel le programme de

volontariat des collaborateurs. Le reporting Ambitions Développement Durable 2020 commencera dès 2014.

### Travailler avec nos parties prenantes

Les Ambitions Développement Durable 2020 sont le résultat d'un dialogue approfondi avec l'ensemble de nos parties prenantes, notamment notre panel de parties prenantes, qui nous ont aidés à évoluer et à définir des stratégies bénéfiques à la fois pour Lafarge et pour l'ensemble de la société : création d'emplois, développement socio-économique à long terme, mise sur le marché de produits abordables et de qualité, transparence accrue. En somme, le Groupe doit contribuer activement à l'essor des communautés dans lesquelles il opère. ◆

- Contribuer au bien-être des communautés - P.11
- Contribuer à la construction durable - P.21
- Contribuer à l'économie circulaire - P.29
- Gouvernance - P.41

# Comprendre nos activités

Le marché mondial du ciment augmente de 5 % par an, tiré par la croissance démographique et l'urbanisation, notamment dans les pays émergents. En adoptant une approche intégrée des enjeux du développement durable tout au long de sa chaîne de valeur, Lafarge vise à réduire son empreinte en amont tout en fournissant des solutions innovantes aux marchés en aval, pour contribuer à des villes meilleures. Nos produits sont fabriqués à partir de matériaux locaux et vendus localement. C'est pourquoi Lafarge considère qu'il fait partie des communautés dans lesquelles il opère. En investissant pour le long terme, notre ambition est d'avoir une contribution nette positive à la société et à la nature.

## 1. BIODIVERSITÉ

Nos opérations peuvent avoir un impact positif ou négatif sur les écosystèmes. Dans le cadre de son partenariat avec le WWF depuis 2000, Lafarge travaille à la protection et à la restauration de la biodiversité sur ses sites. Le Groupe œuvre également à la mise en place de plans de gestion de la biodiversité dans l'ensemble de ses carrières et cimenteries, d'ici 2020.

## 2. CO<sub>2</sub>

La fabrication du ciment émet du CO<sub>2</sub> en raison de la décarbonatation du calcaire à 1 450 °C et du recours aux énergies fossiles pour chauffer les matières premières. Lafarge a fait des progrès majeurs dans la réduction de ses émissions de CO<sub>2</sub> en améliorant l'efficacité énergétique de ses fours, en augmentant la part d'énergies non fossiles dans son mix énergétique et en développant des ciments à moindre empreinte carbone.

**+69%**  
Augmentation de notre production de ciment depuis 1990, mais une hausse de seulement 27 % de nos émissions de CO<sub>2</sub>.

**14%**  
C'est le taux moyen d'utilisation de combustibles alternatifs en 2012.

**3. EAU**  
L'eau est une ressource essentielle à la vie et aux activités humaines. À l'aide du Water Risk Filter du WWF, Lafarge a identifié ses activités situées dans des bassins hydriques à haut risque et s'emploie à promouvoir la gestion durable de ces bassins en concertation avec les parties prenantes.

**20%**  
Pourcentage de nos ventes dans des régions à stress hydrique.

**70 %**  
Pourcentage de nos sites équipés d'un système de recyclage des eaux.

**421 millions de tonnes**  
de matières premières consommées en 2012

**708** Nombre de carrières

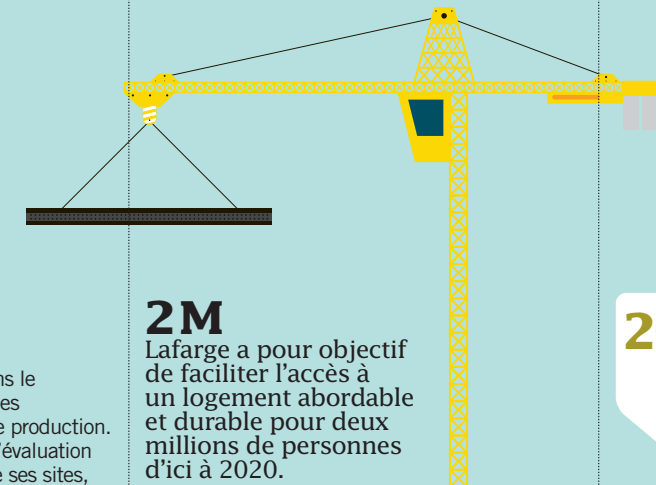


## 5. CONSTRUCTION DURABLE

En 2020, deux habitants sur trois vivront dans les villes. Lafarge développe des solutions innovantes, plus abordables et efficaces sur le plan environnemental, pour contribuer à construire des villes meilleures. Dans le cadre de ses Ambitions Développement Durable 2020, le Groupe a pour objectif de contribuer à 500 projets efficaces énergétiquement.

## 6. LOGEMENT ABORDABLE

4 milliards de personnes n'ont pas accès à un logement décent. Lafarge a lancé un programme de microfinance pour le logement abordable, afin d'aider les populations à faible revenu dans les pays émergents à financer la construction, la rénovation ou l'agrandissement de leur maison.



**2M**  
Lafarge a pour objectif de faciliter l'accès à un logement abordable et durable pour deux millions de personnes d'ici à 2020.

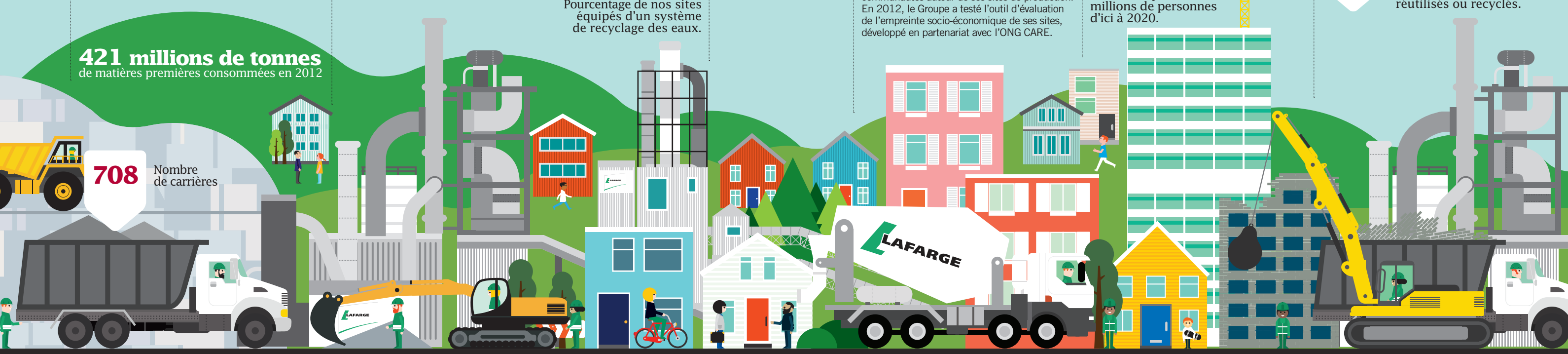
## 7. RECYCLAGE

Lafarge doit faire un usage responsable des matières premières. Une des solutions consiste à recycler les matériaux. Dans le cadre de ses Ambitions Développement Durable 2020, le Groupe s'est fixé pour objectif que 20 % de ses bétons contiennent des matériaux réutilisés ou recyclés et de produire 15 millions de tonnes par an de granulats à partir de matériaux réutilisés ou recyclés.

**20%**  
Lafarge a pour objectif qu'en 2020, 20 % de ses bétons fabriqués contiennent des matériaux réutilisés ou recyclés.

## 4. DÉVELOPPEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE

Lafarge est impliqué activement dans le développement socio-économique des communautés autour de ses sites de production. En 2012, le Groupe a testé l'outil d'évaluation de l'empreinte socio-économique de ses sites, développé en partenariat avec l'ONG CARE.



# AMBITIONS DÉVELOPPEMENT DURABLE 2012 : AVONS-NOUS ATTEINT NOS OBJECTIFS ?

Nos Ambitions Développement Durable 2012 arrivent à terme cette année. Presque tous les objectifs ont été atteints et les enjeux du développement durable sont désormais intégrés dans nos processus internes et dans nos orientations stratégiques. Les Ambitions Développement Durable 2020, construites sur cette base, sont un ensemble d'objectifs encore plus ambitieux pour apporter une contribution positive nette à la société.

● AMBITION ATTEINTE ● AMBITION PARTIELLEMENT ATTEINTE ● AMBITION EN PROGRÈS

MANAGEMENT				
Objectif	Échéance	Performance 2012	Performance 2011	Pour quelles raisons Lafarge poursuit-il cette ambition ? Quels seront les changements ? Quels progrès ont été réalisés ?
● En matière de sécurité, réduire le taux de fréquence des accidents du travail avec arrêt pour les employés Lafarge à 0,94 ou moins avant fin 2010.	2010	0,75	0,63	En 2012, Lafarge a encore réduit le taux de fréquence des accidents du travail avec arrêt pour ses sous-traitants sur site, qui a diminué de 19 % par rapport à 2011. Mais le taux de fréquence des accidents du travail avec arrêt pour les employés est décevant : il a augmenté de 19 % par rapport à 2011.
● Continuer de vérifier la mise en œuvre de notre politique de concurrence dans nos unités opérationnelles. Vérifier que la totalité des principales unités opérationnelles sont en conformité avec cette politique avant fin 2010.	2010	100 %	96 %	Notre politique de concurrence a été mise en place dans 100 % de nos unités opérationnelles. Pour s'assurer de son efficacité, le département juridique du Groupe se livre régulièrement à des audits et à des vérifications, sans annonce préalable.
Gérer et améliorer notre gestion des relations avec les parties prenantes locales par :				Les sessions de formation à la gestion des relations avec les parties prenantes locales s'adressent aux personnes clés que sont les directeurs de cimenterie et les chefs de zone et/ou de région dans les activités granulats et béton. En 2012, plusieurs sessions de formation ont été reportées pour permettre aux pays de mettre en place leurs équipes dans le cadre de la réorganisation. Nous continuerons à soutenir ce programme, dont les autres objectifs sont atteints.
● La formation de 100 % des unités à la méthodologie.	2012	Ciment : 64 % G&B : 41 %	Ciment : 76 % G&B : 80 %	
● Un reporting complet sur trois nouveaux indicateurs clés de performance. Trois objectifs complémentaires (auto-évaluation des relations avec les parties prenantes, lancement d'un intranet dédié et création d'un outil d'évaluation interne) ont été atteints en 2009.	2009	Réalisé	Réalisé	
● Avant fin 2012 le Groupe aura réalisé 3 Mds€ de chiffre d'affaires annuel sur des nouveaux produits.	2012	2,2 Mds€	2,3 Mds€	La vente de nouveaux produits béton a augmenté. Toutefois, la baisse des marchés dans certaines régions du monde explique la baisse de l'indicateur.
● Atteindre une proportion de 20 % de femmes à des postes de responsabilité (grade Lafarge 18+) d'ici à 2012.	2012	16,4 %	15,8 %	En 2012, la proportion de femmes a continué à évoluer positivement. À la fin de l'année, 16,4 % des postes de responsabilité étaient occupés par des femmes. Bien que n'ayant pas atteint notre objectif de 20 % à fin 2012, nous avons fait des progrès et les Ambitions Développement Durable 2020 fixent un nouvel objectif de 35 % de femmes à des postes de responsabilité d'ici à 2020.

(1) Les zones sensibles correspondent aux sites de catégorie I à VI de l'UICN, Ramsar, IBA et Natura 2000.  
(2) Les émissions nettes de CO<sub>2</sub> sont les émissions brutes moins les émissions provenant de l'incinération de déchets.

SOCIAL				
Objectif	Échéance	Performance 2012	Performance 2011	Pour quelles raisons Lafarge poursuit-il cette ambition ? Quels seront les changements ? Quels progrès ont été réalisés ?
● Avant fin 2010, développer un programme complet de santé professionnelle à l'échelle du Groupe, comprenant au minimum un examen médical régulier.	2010	Réalisé	Plan déployé	Un protocole d'évaluation de la santé (HASOP) a été développé et élargi à tous les pays du Groupe afin de promouvoir une approche standard des examens médicaux préventifs. Ce protocole permet de s'assurer que les risques en matière de santé liés au travail ou au profil de santé des individus sont identifiés et pris en compte. Des évaluations sont en cours dans les pays et devraient être achevées d'ici à 2014.
● En matière de VIH/sida et de malaria, Lafarge aura étendu avant fin 2010 ses meilleures pratiques, appliquées en Afrique et dans les principaux pays émergents où il est présent.	2010	Réalisé	Réalisé	Lafarge s'est appuyé sur son expérience en Afrique pour élaborer un manuel et un guide d'utilisateur afin d'évaluer et de gérer les problèmes de santé publique. Il travaille désormais à une approche intégrée, pour améliorer le bien-être des communautés. En 2012, des lignes directrices ont été développées pour mettre en place la stratégie du Groupe en matière de santé.

ENVIRONNEMENT				
Objectif	Échéance	Performance 2012	Performance 2011	Pour quelles raisons Lafarge poursuit-il cette ambition ? Quels seront les changements ? Quels progrès ont été réalisés ?
● Avoir mené un audit environnemental depuis moins de quatre ans sur l'ensemble de nos sites.	Permanent	89,3 %	88,4 %	Bien que nous n'ayons pas atteint notre objectif, nous avons fait des progrès significatifs et allons poursuivre nos efforts pour qu'un audit environnemental soit mené sur l'ensemble de nos sites.
● Avant fin 2010, avoir 85 % de carrières dotées d'un plan de réhabilitation conforme aux standards Lafarge.	2010	84,6 %	86,4 %	Bien que nous ayons atteint cet objectif en 2011, des variations dans le périmètre du Groupe ont légèrement diminué notre performance en 2012.
● Avant fin 2010, évaluer toutes nos carrières selon les critères validés par le WWF.	2010	100 %	97 %	Lafarge a continué les efforts entrepris en 2011 pour cartographier les carrières se trouvant à moins de 500 m d'une zone internationalement protégée, en utilisant IBAT (outil d'évaluation intégrée de la biodiversité).
● Les carrières situées en zones sensibles <sup>(1)</sup> auront élaboré un plan d'amélioration de la biodiversité d'ici à 2012.	2012	99,2 %	49,2 %	Lafarge et le WWF ont travaillé avec des étudiants en écologie. En collaboration avec les équipes opérationnelles et environnement des pays, ils ont aidé à développer des programmes dédiés à la biodiversité sur les sites.
● Avant fin 2010, réduire de 20 % nos émissions nettes <sup>(2)</sup> mondiales par tonne de ciment produit par rapport à 1990. Nouvel objectif visant à atteindre -33 % par rapport à 1990 en 2020.	2010	(24,7 %)	(23 %)	Notre nouvel objectif de réduction des émissions de CO <sub>2</sub> a été rendu public en juin 2011. Il est intégré aux Ambitions Développement Durable 2020. À fin 2012, nous avons fait des progrès significatifs en matière de réduction des émissions de CO <sub>2</sub> , en ligne avec notre nouvel objectif.
● Réduire les émissions de poussières de nos cimenteries de 30 % sur la période 2005-2012.	2012	(45 %)	(39 %)	En 2012, nous avons fait des progrès significatifs dans la réduction des émissions de poussières grâce à la modernisation ou au remplacement des systèmes les moins performants.
● Réduire les émissions de NOx de nos cimenteries de 20 % sur la période 2005-2012.	2012	(34,5 %)	(33,5 %)	La quasi-totalité des processus de combustion, dont la production de ciment, émettent des particules de NOx. Nous avons continué à mettre en œuvre des technologies les réduisant telles que la SNCR (réduction sélective non catalytique), après avoir atteint notre objectif en 2009. Plusieurs de nos fours les plus récents sont équipés de précalcinateurs à bas taux de NOx.
● Réduire les émissions de SO <sub>2</sub> de nos cimenteries de 20 % sur la période 2005-2012.	2012	(61 %)	(51 %)	Le SO <sub>2</sub> est un autre produit indésirable généré par les combustions. Nous avons réduit nos émissions de SO <sub>2</sub> de plus de 60 % depuis 2005.
● Pour les polluants persistants émis par nos cimenteries, définir un niveau de référence pour 100 % des fours et renforcer nos bonnes pratiques pour limiter les émissions, d'ici à fin 2010.	2010	98 %	100 %	Lafarge travaille avec le WWF pour réduire de manière significative les émissions de polluants persistants émis par les fours des cimenteries. Des mesures ont été établies pour tous les fours, mais l'analyse des résultats pour les opérations récemment acquises reste à venir. Des plans d'action spécifiques à chaque site ont été définis pour les sites les plus émetteurs. Les avancées en matière de réduction des émissions seront contrôlées et mesurées.



## 01

CONTRIBUER AU  
BIEN-ÊTRE DES  
COMMUNAUTÉS

Qu'il s'agisse de cimenteries ou de carrières, Lafarge investit dans la durée. Le Groupe a donc une responsabilité particulière envers les communautés qui l'entourent. Cette démarche concerne avant tout ses collaborateurs : leur santé et leur sécurité sont la première priorité de Lafarge, ainsi que le développement de leurs compétences. Au-delà, Lafarge est convaincu que pour réussir, ses politiques et pratiques doivent renforcer non seulement sa propre compétitivité, mais aussi le tissu social et économique dans lequel il évolue. Ce qui implique d'apporter des solutions aux problématiques locales, qu'il s'agisse de santé, de logement, d'éducation ou de création d'emplois, cela dans chacun des pays où opère Lafarge. C'est un aspect essentiel de la contribution nette positive que le Groupe entend apporter à la société.



1 SANTÉ ET SÉCURITÉ	P.12
2 DIVERSITÉ ET DÉVELOPPEMENT DES EMPLOYÉS	P.14
3 DÉVELOPPEMENT DES COMMUNAUTÉS	P.18

Groupes de femmes dans un village près de la cimenterie d'Arasmata, dans une région aride de l'Inde. L'usine a installé des conduites d'adduction d'eau pour donner accès à l'eau potable aux communautés environnantes.



# SANTÉ ET SÉCURITÉ



**L'ambition de Lafarge est d'atteindre zéro accident mortel et d'éviter les accidents du travail avec arrêt pour nos collaborateurs et nos sous-traitants dans l'ensemble de nos activités partout dans le monde.**

**25**

**accidents mortels en 2012.** 10 accidents mortels se sont produits sur site et 15 sur la route. Ces chiffres sont à comparer avec les 34 accidents mortels de 2011, 16 sur site et 18 hors site.

La santé et la sécurité restent une priorité absolue pour le Groupe. Lafarge souhaite être reconnu comme un leader mondial dans ce domaine. Le Groupe poursuit ses efforts en déployant une stratégie de réduction des risques, en favorisant une culture de prévention ancrée dans les comportements de chacun, et en renforçant les mesures visant à protéger la santé de tous au travail. En 2012, le nombre d'accidents mortels (sur site et sur la route) a considérablement baissé et de nouvelles orientations stratégiques ont commencé à être mises en place.

◆ **RÉSULTATS ET BAISSÉ DU NOMBRE D'INCIDENTS**

En 2012, le taux de fréquence des accidents avec arrêt de travail (LTIFR) a diminué de 19 % par rapport à 2011, pour les sous-traitants sur site. Au niveau des collaborateurs, le résultat est décevant, avec une hausse de 19 % par rapport à 2011, due à la dégradation de la performance de sécurité dans sept pays, où des actions correctives ont immédiatement été prises. Souvent, cette contre-performance a eu pour origine un manque de leadership et de responsabilisation des collaborateurs. La situation a pu être améliorée fin 2012 et confirmée début 2013.

Lafarge a déploré 25 accidents mortels en 2012, contre 34 en 2011, soit une baisse de 26 % en un an. Ce nombre reste toujours trop élevé : le Groupe ne sera satisfait que lorsqu'il n'y aura plus d'accidents. Après une baisse de 50 % des accidents mortels liés au transport en 2011, aucune nouvelle baisse importante n'a été observée en 2012. 80 % de ces accidents ont eu lieu en Afrique et au Moyen-Orient. Les pays de ces régions travaillent sans relâche à la mise en œuvre des standards du Groupe en matière de transport (sous-traitants, conducteurs, véhicules, trajets et chargements).

◆ **MIEUX PROTÉGER LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ SUR LE TERRAIN GRÂCE À UNE APPROCHE AXÉE SUR LA GESTION DES RISQUES**

En s'appuyant sur son système de gestion de la santé et de la sécurité, le Groupe a adopté début 2012 une nouvelle stratégie axée sur la gestion des risques. Chaque pays a évalué ses risques en matière de santé et de sécurité, les a hiérarchisés, puis les a traités conformément aux politiques, aux règles, aux standards et aux directives du Groupe. Cette nouvelle approche responsabilise davantage pays et collaborateurs, qui sont incités à gérer la santé et la

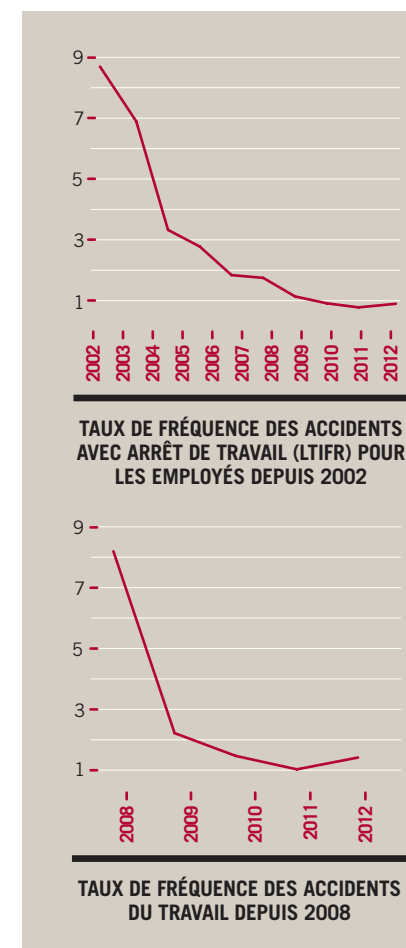


**FRANCK ROSE**  
Indépendant

Tout en reconnaissant que Lafarge est un leader de son secteur en matière de santé et sécurité, il est important de savoir s'il peut continuer sur sa lancée et améliorer, année après année, la réduction du nombre d'accidents mortels, d'accidents du travail et de maladies. La baisse des accidents mortels en 2012 est positive, mais il reste beaucoup à faire. La priorité donnée à la santé et à la sécurité est particulièrement

mise en avant par l'engagement personnel du PDG à participer à chaque enquête post-décès. La dégradation du taux de fréquence des accidents avec arrêt de travail (LTIFR) pose problème. Ces dix dernières années, Lafarge n'a cessé de faire des progrès en mettant en place des standards rigoureux et des procédures de gestion des risques, et en engageant fortement le management. 2012 perturbe cette

dynamique, mais il faut reconnaître la réactivité de Lafarge pour identifier les causes de cette détérioration. Il est crucial de maintenir un engagement fort et continu du management. À ce titre, l'accent mis ici sur le leadership par l'exemple (Visible Felt Leadership) est bienvenu. Je suis satisfait du contenu et de la mise en place du programme dédié à la santé au travail.



sécurité en fonction des priorités et des besoins locaux. Une matrice opérationnelle pour les pays a été publiée pour identifier les risques et les lacunes en matière de santé et de sécurité. Elle permet de définir des actions correctives et de mettre en œuvre les bonnes pratiques développées par les pays. Elle s'appuie sur les trois piliers du Groupe en matière de gestion de la santé et de la sécurité : lignes directrices et standards, leadership, responsabilisation. Lafarge a aussi publié deux guides de prévention des blessures de la main et des yeux (respectivement 30 % et 20 % des incidents entre 2010 et 2012). Pour la cinquième année de suite, juin est consacré à la santé et à la sécurité. C'est l'occasion de mobiliser tous les collaborateurs, sur tous les sites et dans toutes les fonctions, et d'engager chacun à améliorer sa perception, son comportement et sa performance, en faisant participer clients, sous-traitants et parties prenantes locales. Les pays contribuent activement au succès de ces démarches en proposant de nouvelles pratiques, améliorées ; on peut citer par exemple le processus d'implication et de responsabilisation de la direction au Honduras et le programme Observer et réagir, au Canada. Enfin, notre programme

de leadership par l'exemple, Visible Felt Leadership, permet aux cadres et aux responsables de mettre en avant les bonnes pratiques et les bons comportements.

◆ **DÉVELOPPER UNE APPROCHE INTÉGRÉE EN MATIÈRE DE SANTÉ**

En 2012, le Groupe a publié des directives afin de simplifier l'application de la stratégie santé définie en 2011 pour proposer un environnement de travail sain et prévenir les maladies professionnelles. Un quatrième pilier (santé environnementale ou santé publique) a été ajouté en plus de ceux consacrés à la prévention des risques de maladies professionnelles, à la réintégration sur le lieu de travail et à la promotion de la santé. Cinq standards santé à l'échelle du Groupe ont été lancés en 2012. D'autres sont à venir en 2013, dont un consacré à la manipulation des combustibles alternatifs. Enfin, pour accompagner les pays dans la lutte contre les maladies professionnelles, des directives intitulées Principes de mesure de l'hygiène industrielle et prestataires de services ont été publiées en octobre. ◆

# DIVERSITÉ ET DÉVELOPPEMENT DES EMPLOYÉS



**Lafarge est convaincu que le développement personnel de ses collaborateurs et une organisation efficace représentent un réel avantage concurrentiel. Nous nous employons à attirer et fidéliser les talents, et à développer la performance et la quête d'innovation au sein des équipes.**

## 39

heures de formation

En 2012, Lafarge a continué à investir dans le développement de ses collaborateurs, grâce à des programmes de formation, des modules en ligne et un apprentissage sur le terrain. En moyenne, les cadres ont bénéficié de 39 h de formation au cours de l'année, et les non-cadres de 33 h.

L'engagement de Lafarge envers ses collaborateurs se traduit notamment par la mise en place de programmes innovants, qui promeuvent la diversité, le développement des savoir-faire et l'évolution des carrières. Ce sont là des piliers essentiels de la stratégie, de la performance et de la capacité d'innovation du Groupe.

### ◆ INVESTIR DANS LE DÉVELOPPEMENT DE NOS COLLABORATEURS

En 2012, Lafarge a continué à investir dans la formation de ses employés. Si le nombre moyen d'heures de formation des cadres a légèrement baissé, celui des non-cadres a augmenté de 14 %. En outre, 88 % des membres de nos équipes d'encadrement et 63 % des non-cadres ont bénéficié d'un entretien annuel d'évaluation, pour définir un plan de développement individuel adapté et personnalisé.

Lafarge s'engage tout particulièrement à promouvoir la diversité et l'insertion. Ainsi, le pourcentage de femmes occupant des postes de direction est passé de 15,8 % en 2011 à 16,4 % en 2012. Le Groupe s'est fixé comme objectif d'atteindre 35 % d'ici à 2020.

Pour attirer et fidéliser les talents, Lafarge encourage le bien-être au travail et met tout en œuvre pour devenir un employeur de

choix. En 2012, plusieurs pays tels que le Vietnam, le Cameroun et le Zimbabwe ont mené des enquêtes de satisfaction ou de bien-être au travail, faisant suite à des travaux initiés en Europe. Au Brésil, Lafarge est classé parmi les 100 meilleures entreprises où travailler. Signe que les attentes des collaborateurs sont bien prises en compte, seuls 4,6 % d'entre eux ont choisi de quitter le Groupe en 2012.

### ◆ RÉORGANISATION DU GROUPE ET MESURES SOCIALES

En matière d'emploi, notre politique vise à faire évoluer nos collaborateurs tout en améliorant notre performance. Les réductions de postes ne doivent être utilisées qu'en dernier recours. Notre approche repose sur trois principes :

- dialogue avec les parties prenantes : employés, syndicats, autorités locales et nationales ;
- solidarité et soutien à la mobilité interne, mesures pour accompagner le départ des employés, aide à la reconversion en interne comme en externe ;
- soutien à l'entrepreneuriat à l'extérieur du Groupe. En France, par exemple, Lafarge contribue chaque année à la création de centaines d'emplois. Une initiative suivie

**Nous sommes convaincus que la diversité est un accélérateur de changement, source de performance, de créativité et d'innovation. En matière de mixité hommes/femmes, nous nous sommes fixé un objectif ambitieux : d'ici à 2020, 35 % des postes de direction devront être occupés par des femmes.**

dans d'autres pays : soutien au petit commerce en Europe de l'Est, formation de maçons en Inde, etc. D'ici à 2020, 75 % des entités Lafarge devront avoir mis en place un plan de création d'emplois locaux.

Fin 2012, le Groupe comptait 64 337 employés, soit 3 587 personnes (ou 5,3 %) de moins qu'en décembre 2011. Bien que Lafarge ait augmenté ses effectifs en Amérique latine, au Nigeria et en Russie, la réorganisation de ses activités, pour faire face à l'évolution des marchés en Chine, au Qatar, aux États-Unis et en Europe, s'est traduite par une réduction globale des effectifs. Les cessions en Chine et en Amérique du Nord, tout comme la réorganisation du siège du Groupe, ont aussi joué en ce sens.

### ◆ ORGANISATION ET CONDITIONS DE TRAVAIL

Notre système de rémunération et d'avantages est géré localement, sauf pour les directeurs du Groupe. Partout, Lafarge respecte le salaire minimum contractuel en vigueur et, conformément aux pratiques observées en externe, octroie une rémunération composée d'une partie fixe et d'une partie variable sur objectifs (en matière de santé et de sécurité, entre autres). Parmi les avantages proposés, les employés bénéfi-



**ADRIAN MARINESCU**  
Comité européen

**Pour Lafarge, la diversité est fondamentale**, compte tenu de son implantation géographique et des différentes cultures, mœurs, traditions et comportements des employés du Groupe. La diversité, c'est aussi un levier de performance, de créativité et d'innovation, et finalement un avantage compétitif à disposition de Lafarge. Le Groupe prend en compte la diversité lorsqu'il propose à ses employés des opportunités de développement personnel, mais aussi pour améliorer l'efficacité de

l'organisation. Lafarge investit pour que les employés donnent le meilleur d'eux-mêmes. Cela crée un cadre de travail positif, où chacun se sent valorisé et contribue aux objectifs communs du Groupe.

Lafarge conduit des enquêtes auprès de ses employés, pour s'assurer de sa gestion efficace de la diversité. Il mène ainsi des études sur leurs attentes, sur les moyens de motiver et de récompenser les collaborateurs, sur leur niveau d'information et de suivi et sur la qualité du cadre de travail en général. L'objectif d'atteindre une proportion de 35 % de femmes à des postes de direction en 2020 est réalisable.

cient d'une assurance maladie et d'un plan de retraite. De plus, pour favoriser l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée, 43 % de nos sièges sociaux ont déjà mis en place un système à horaires de travail flexibles, et la plupart d'entre eux proposent des jours de congé supplémentaires pour les principaux événements familiaux.

En 2012, 31 577 personnes ont travaillé pour Lafarge en tant que sous-traitants (5,5 % de moins qu'en 2011), soit 33 % des effectifs totaux (tout comme en 2011). Le Groupe a étendu ses pratiques en matière de santé et de sécurité à ses sous-traitants, ce qui a conduit à une baisse des accidents du travail. De plus, plusieurs projets pilotes ont été lancés dans des pays émergents, afin d'améliorer les conditions

de travail et de professionnaliser les relations avec les sous-traitants et d'accroître la performance de Lafarge.

### ◆ DIALOGUE SOCIAL

L'implication des représentants du personnel, notamment dans un contexte économique global en pleine mutation, est essentielle pour Lafarge. À cet effet, nous recherchons un dialogue social de qualité, à l'échelle nationale, régionale et internationale.

Suite à notre réorganisation en 2012, des projets d'information et de consultation ont été régulièrement menés à tous les niveaux dans de nombreux pays, ainsi qu'au siège. Le Comité européen, avec son comité restreint et sa commission santé, s'est réuni à neuf reprises pour aborder ces questions. ◆



EN CHIFFRES

**DIVERSITÉ ET DÉVELOPPEMENT DES EMPLOYÉS**

EMPLOYÉS PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE								
	2010		2011			2012		
	Effectifs	%	Effectifs	%	11 vs 10	Effectifs	%	12 vs 11
Europe de l'Ouest	15 626	20,7 %	12 202	18,0 %	(21,9 %)	11 448	17,8 %	(6,2 %)
Amérique du Nord	10 748	14,2 %	9 604	14,2 %	(10,6 %)	8 821	13,7 %	(8,2 %)
Moyen-Orient et Afrique	18 843	24,9 %	20 376	30,0 %	8,1 %	19 644	30,5 %	(3,6 %)
Europe centrale et de l'Est	7 652	10,1 %	7 464	11,0 %	(2,4 %)	7 041	10,9 %	(5,7 %)
Amérique latine	3 355	4,4 %	2 535	3,7 %	(24,5 %)	2 609	4,1 %	2,9 %
Asie	19 454	25,7 %	15 742	23,1 %	(19,1 %)	14 774	23,0 %	(6,1 %)
<b>Total</b>	<b>75 677</b>	<b>100 %</b>	<b>67 924</b>	<b>100 %</b>	<b>(10,2 %)</b>	<b>64 337</b>	<b>100 %</b>	<b>(5,3 %)</b>

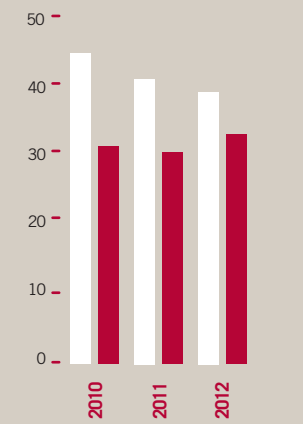
EMPLOYÉS PAR ACTIVITÉ								
	2010		2011			2012		
	Effectifs	%	Effectifs	%	11 vs 10	Effectifs	%	12 vs 11
Ciment	44 253	58,5 %	43 392	63,9 %	(1,9 %)	41 249	64,1 %	(4,9 %)
Granulats & Béton	23 438	31,0 %	23 242	34,2 %	(0,8 %)	21 780	33,9 %	(6,3 %)
Autres	7 986 (1)	10,5 %	1 289 (2)	1,9 %	(83,9 %)	1 308	2,0 %	1,4 %
<b>Total</b>	<b>75 677</b>	<b>100 %</b>	<b>67 923</b>	<b>100 %</b>	<b>(10,2 %)</b>	<b>64 337</b>	<b>100 %</b>	<b>(5,3 %)</b>

(1) Y compris les effectifs de nos activités Plâtre. (2) Y compris les effectifs de nos activités Plâtre non cédées.

ACTIVITÉS EXTERNALISÉES PAR DOMAINE			
(%)	2010	2011	2012
Production	38 %	36 %	36 %
Maintenance et nettoyage	26 %	27 %	27 %
Transport	19 %	20 %	18 %
Sûreté et gardiennage	10 %	11 %	9 %
Autres (informatique, comptabilité)	7 %	6 %	10 %

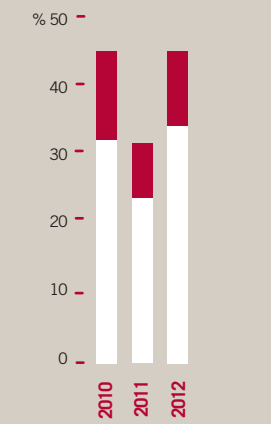
AUGMENTATION DU NOMBRE DE FEMMES AUX POSTES DE RESPONSABILITÉ			
(%)	2010	2011	2012
Conseil d'administration	17,0 %	17,6 %	18,8 %
Cadres dirigeants et supérieurs (grades Lafarge 18+)	13,5 %	15,8 %	16,4 %
Cadres dirigeants (grades Lafarge 23+)	9,9 %	10,8 %	11,2 %
Cadres supérieurs (grades Lafarge 18 - 22)	13,9 %	16,2 %	16,7 %
Cadres (toutes catégories)	18,7 %	18,8 %	19,7 %
Employés non cadres	16,0 %	15,0 %	14,9 %

PROGRAMMES LIÉS À LA DIVERSITÉ DANS LES PAYS			
	2010	2011	2012
% d'unités avec un programme de recrutement et/ou de développement visant une population spécifique	45 %	31 %	45 %
Dont un programme visant les femmes	72 %	75 %	76 %
Dont un programme visant les employés handicapés	29 %	25 %	33 %



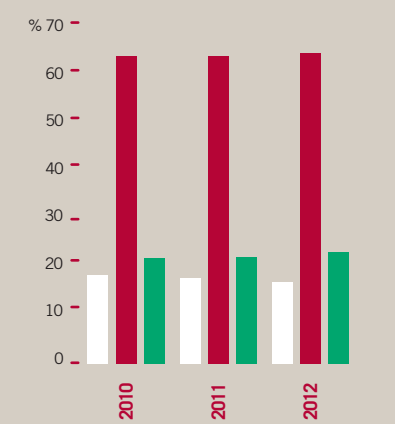
MOYENNE D'HEURES DE FORMATION REÇUES

■ Cadres ■ Non cadres



PROGRAMMES DE DIVERSITÉ DANS LES PAYS

■ % d'unités avec un programme de recrutement et/ou de développement visant une population spécifique  
 ■ dont un programme visant les femmes



DIVERSITÉ INTERGÉNÉRATIONNELLE

■ % d'employés de moins de 30 ans  
 ■ % d'employés âgés de 30 à 50 ans  
 ■ % d'employés de plus de 50 ans

MOYENNES D'HEURES DE FORMATION REÇUES			
	2010	2011	2012
Cadres	45	41	39
Non cadres	31	29	33

DIVERSITÉ INTERGÉNÉRATIONNELLE			
	2010	2011	2012
Pourcentage d'employés de moins de 30 ans	16,7 %	16,1 %	15,0 %
Pourcentage d'employés âgés de 30 à 50 ans	63,3 %	63,0 %	63,6 %
Pourcentage d'employés de plus de 50 ans	20,0 %	20,9 %	21,4 %

EMPLOYÉS COUVERTS PAR DES ACCORDS COLLECTIFS			
(%)	2010	2011	2012
Santé et sécurité	51 %	59 %	62 %
Restructurations	47 %	57 %	58 %
Rémunération et avantages	52 %	58 %	62 %
Autres thèmes	25 %	35 %	28 %
Employés représentés par des représentants du personnel ou des organisations syndicales	67 %	70 %	70 %
Pays couverts par des accords collectifs	71 %	74 %	78 %

# DÉVELOPPEMENT DES COMMUNAUTÉS



**Contribuer au bien-être des communautés est l'un des trois piliers de nos Ambitions Développement Durable 2020. S'appuyant sur notre expérience, celles-ci définissent de nouveaux objectifs ambitieux pour l'ensemble de nos opérations.**

## 2500

**réunions avec les parties prenantes locales en 2012**

Le dialogue et le développement socio-économique sont au cœur de l'approche de Lafarge auprès des communautés locales. C'est ce qui fait le succès de ses actions.

Lafarge est convaincu que compétitivité et développement socio-économique local vont de pair. Nous avons trois priorités : améliorer nos relations avec les parties prenantes locales, être un moteur du développement socio-économique local et soutenir les communautés locales dans nos domaines d'expertise. Le volontariat est un moyen de contribuer au développement des communautés urbaines et rurales.

### ◆ TRAVAILLER EN PARTENARIAT AVEC LES COMMUNAUTÉS ENVIRONNANTES

Ces dix dernières années, le Groupe a mis au point une méthodologie permettant aux unités d'identifier les parties prenantes et d'interagir avec elles, tout en évaluant le résultat de leurs actions. En 2012, 64 % du public cible dans l'activité Ciment et 41 % dans l'activité Granulats & Béton a été formé à cette méthodologie – un résultat en baisse par rapport à 2011, en raison de la réorganisation de Lafarge, qui a conduit à repousser certaines formations. Lafarge évalue ses résultats en fonction du nombre de sites mettant en place des plans d'action locaux et du nombre de sites organisant régulièrement des rencontres avec leurs parties prenantes. On constate ainsi une amélioration considérable pour l'activité

Granulats & Béton : 40 % des sites ont régulièrement organisé des rencontres avec leurs parties prenantes et 29 % ont mis en place des plans d'action. En revanche, la performance de l'activité Ciment est légèrement en baisse : 77 % des sites ont régulièrement organisé des réunions et 64 % ont conçu un plan d'action.

Sur l'année, 45 % des sites ont signalé des relations difficiles, voire conflictuelles, avec une ou plusieurs parties prenantes, un pourcentage stable par rapport à 2011. Pour 68 % de ces sites, l'incident, mineur, a rapidement été résolu. Sur les sites restants, 15 % font état de conflits ayant eu un impact sur leur activité. Des exemples (Slovénie, Inde, Indonésie, États-Unis) peuvent être consultés sur notre site Internet. Ils renforcent notre conviction qu'il est crucial d'être un membre actif de la communauté dans laquelle on opère et que cette appartenance comme la nature locale de nos activités créent des attentes auxquelles nous devons répondre.

### ◆ ÊTRE UN MOTEUR DU DÉVELOPPEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE LOCAL

Lafarge entend être un élément moteur du développement local, notamment dans les domaines de la création d'emplois, de l'éducation, de la santé, de la conservation de



**PHILIPPE LÉVÊQUE**  
Care

**En 2012, Lafarge a pris la décision stratégique** d'organiser ses opérations par pays plutôt que par activité. Lafarge devra donc accorder encore plus d'importance au maintien de bonnes relations avec les pays et les populations qui accueillent ses activités. Grâce à cela, Lafarge démontre son engagement à créer des conditions favorables, qui profitent à tous ceux

qui constituent son environnement local. Le Groupe devra renforcer encore son ancrage local auprès des communautés autour de ses sites. Les programmes de développement de ces communautés doivent être consolidés à la fois au niveau national et dans chaque site, et devront se développer par le biais d'actions tangibles, mesurables, significatives, à l'impact positif : des actions développées

en collaboration avec des partenaires locaux, qui représentent les communautés ; des actions justes et équilibrées inscrites dans le long terme et la totalité de la chaîne de valeur. Le Groupe doit mobiliser des ressources considérables au cours des années à venir. Ces questions retiendront toute notre attention.

l'environnement et du développement urbain. Chaque année, nos sites mettent en place des programmes pour répondre aux besoins des communautés locales, en partenariat avec les ONG. En 2012, plus de 1 000 programmes ont été mis en place. On peut ainsi citer une campagne de sensibilisation à la sécurité routière en Égypte, la mise en place de soutien pédagogique en Inde, le partage d'expertise interne en matière de biodiversité au Royaume-Uni, le soutien à l'entrepreneuriat en Roumanie ou au Maroc. Ces exemples s'ajoutent à des initiatives déjà en place depuis longtemps, comme les programmes de santé publique dans les Émirats, en Équateur ou en Zambie. Des exemples dans de nombreux pays sont disponibles sur [www.lafarge.com](http://www.lafarge.com).

### ◆ FAVORISER L'ENGAGEMENT DE NOS EMPLOYÉS GRÂCE AU VOLONTARIAT

Le volontariat a été identifié comme une opportunité pour les employés de contribuer au développement urbain et des communautés. En 2012, plus de 15 000 heures ont ainsi été effectuées. En moyenne, chaque collaborateur concerné a consacré un peu plus d'une journée à des actions de volontariat. On peut citer, par exemple, le plan d'amélioration des conditions de vie des populations défa-

vorisées en Serbie et le nettoyage d'un cours d'eau aux États-Unis. Pour 2013, le défi consistera à mettre en œuvre des programmes de volontariat dans des contextes économiques, géographiques et culturels variés. Nos opérations pourront s'inspirer d'initiatives existantes comme celle de Lafarge Cameroun depuis 2009. Les volontaires de Lafarge ont pu travailler avec des entrepre-

neurs locaux à la construction de puits et à la formation de villageois afin d'éviter la propagation par l'eau de maladies comme le choléra. Des volontaires se sont aussi joints aux efforts du WWF pour la reforestation. Près de 900 heures ont été dédiées au volontariat et plus de 4 500 arbres ont été plantés dans la région de notre usine de Figuil, dans le nord du Cameroun. ◆

## ÉTUDE DE CAS

### ÉVALUER L'IMPACT SOCIO-ÉCONOMIQUE

En 2011, Lafarge et Care France ont développé un outil mesurant l'empreinte socio-économique des sites via des analyses qualitatives et quantitatives. En 2012, des équipes de Lafarge et de Care se sont rendues une semaine dans les usines de Mbeya (Tanzanie) et Otavalo (Équateur) pour assurer des formations, recueillir

des données et rencontrer les parties prenantes. L'objectif était double : tester et améliorer les fonctionnalités de cet outil, et proposer un retour et des exemples d'actions concrètes aux équipes sur place. Une étape essentielle au regard des Ambitions 2020, qui prévoient la mise en place de l'outil dans 75 % des pays. À Mbeya comme à Otavalo,

il permettra de mieux communiquer auprès des parties prenantes sur le rôle joué par ces sites dans le tissu socio-économique local (emplois, activité économique). Parmi les idées émises : nouer des partenariats avec d'autres entreprises pour résoudre des difficultés telles que l'accès à l'eau.



## 02

# CONTRIBUER À LA CONSTRUCTION DURABLE

L'urbanisation est l'un des défis majeurs du XXI<sup>e</sup> siècle. D'ici à 2030, deux habitants de la planète sur trois vivront dans des villes. Le bâti sera donc au cœur de nombreux défis sociaux et environnementaux tels que la santé, la qualité de vie, le changement climatique, la lutte contre la pauvreté, le traitement des déchets, la préservation des ressources... Ces défis sont au cœur de nos activités : nous travaillons à développer des produits et des solutions plus économes en énergie et à faible coût et à nous approvisionner de façon responsable. Le Groupe agit aussi avec d'autres acteurs de la chaîne de valeur pour promouvoir des pratiques de construction plus écologiques et développer des solutions de logement abordable. Aujourd'hui, plusieurs milliards de personnes n'ont pas accès à un logement décent et près d'un milliard vivent dans des bidonvilles. Face au problème d'accès au financement pour le logement, Lafarge, en partenariat avec plusieurs agences gouvernementales et ONG, a mis en place un programme de microcrédit afin de favoriser localement le logement abordable dans ses communautés.

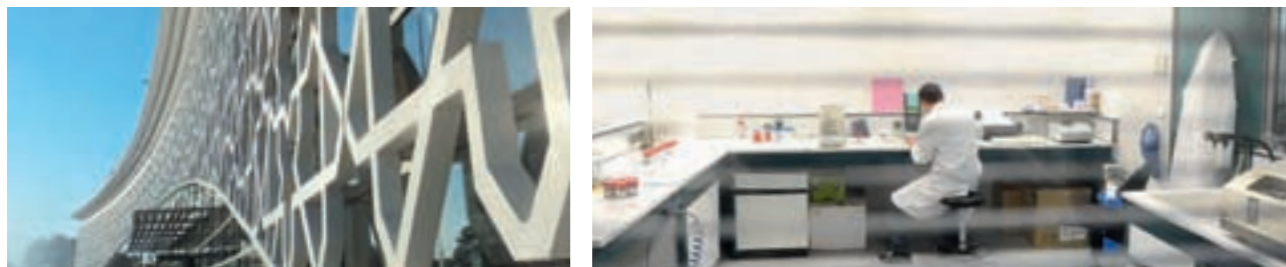


1 CONSTRUCTION DURABLE ET VILLES	P.22
2 LOGEMENT ABORDABLE	P.24
3 ACHATS DURABLES	P.27

**Logements collectifs à Paris, France.** Ductal<sup>®</sup>, le béton ultra-haute performance de Lafarge, a été utilisé pour réaliser une façade innovante en résille.



# CONSTRUCTION DURABLE ET VILLES



**L'urbanisation rapide à l'échelle mondiale et les défis environnementaux, sociétaux et économiques associés conduisent le secteur de la construction à évoluer. Lafarge innove pour développer des solutions durables et à moindre coût.**

## 116 M€

En 2012, Lafarge a consacré 116 M€ à l'innovation produite et à l'amélioration de sa performance industrielle.

L'empreinte environnementale d'un bâtiment doit être optimisée tout au long de son cycle de vie et prise en compte dès la phase de conception. Lafarge a donc créé une équipe interne de spécialistes de la construction. Cette équipe fournit des conseils sur les meilleurs systèmes constructifs à adopter dès l'amorce d'un projet ainsi que sur les solutions développées par Lafarge pour optimiser la performance énergétique d'un bâtiment pendant sa phase d'usage, et contribuer à l'adaptation au changement climatique.

### ◆ L'INNOVATION ADAPTÉE AUX BESOINS DES MARCHÉS LOCAUX

Lafarge prend en compte les besoins locaux et les exigences relatives à la sécurité des produits<sup>(1)</sup>, qui peuvent varier considérablement en fonction des contraintes environnementales, des habitudes culturelles, des besoins des populations et des réglementations en vigueur. Par exemple, en 2012, Lafarge Shui On, en Chine, a lancé un nouveau système constructif innovant, Wallmaster, capable de répondre aux défis d'une forte croissance urbaine à Chongqing, tout en respectant les normes d'efficacité énergétique en vigueur. Wall-

master est un nouveau système de comblement des murs et une solution d'isolation thermique utilisant des blocs de béton autoclave aéré, associé à un béton léger pour l'isolation du sol. Ce système contribue à améliorer la performance énergétique des bâtiments, tout en étant plus facile à mettre en œuvre que les solutions locales, car Wallmaster est prêt à l'emploi. Cela se traduit par un gain non négligeable sur les délais de construction et les coûts de chantier.

Notre innovation s'appuie sur notre propre Centre de recherche. Situé à proximité de Lyon, en France, il constitue aujourd'hui une référence reconnue dans le monde entier et rassemble environ 240 chercheurs, d'une douzaine de nationalités et issus de différents horizons scientifiques. Ils travaillent tous en étroite collaboration avec les centres techniques régionaux du Groupe et les laboratoires de développement de la construction. Après l'ouverture d'un premier laboratoire de ce type en septembre 2011 à Chongqing (Chine), un deuxième laboratoire a été inauguré à Mumbai (Inde) en mars 2012. En 2013, nous avons l'intention d'en ouvrir deux autres, en Algérie et au Brésil. Ces laboratoires permettent à Lafarge d'anticiper les



LIVIA TIRONE  
Architecte

À travers son positionnement, Lafarge entend jouer un rôle actif pour des villes plus durables. Cela implique de travailler hors des sentiers battus, là où 1 milliard de personnes vivent dans les zones urbaines, et où la vitesse des changements permet rarement des approches planifiées. Lafarge commence à se positionner sur ces marchés, en vendant des produits adaptés, existant déjà dans son

offre commerciale. Je pense toutefois qu'il y a encore de nombreuses possibilités d'améliorer les conditions de vie dans les zones grises des centres urbains et que cela passe par le développement d'une nouvelle offre commerciale. Gouvernements, ONG ou communautés locales ne semblent pas être en mesure d'agir seuls pour faire face aux besoins de ces populations. N'y a-t-il pas là un rôle à jouer pour Lafarge,

notamment en collaborant avec les différentes parties prenantes, en impliquant davantage le secteur privé ? Ce pourrait être l'occasion d'exercer un leadership innovant permettant de profiter d'opportunités encore en jachère liées à l'urbanisation et de faire une vraie différence pour les populations dans le besoin.

tendances de construction sur ces marchés clés et de réagir à toute évolution, en adaptant ses solutions aux besoins des populations locales.

### ◆ UNE VALEUR AJOUTÉE CIBLÉE POUR L'UTILISATEUR FINAL

Lafarge a réorganisé ses équipes en 2012 pour proposer des solutions à forte valeur ajoutée sur les marchés locaux de la construction, et ce partout dans le monde. La construction durable relève désormais de la responsabilité du Directeur général adjoint Innovation, au sein d'une fonction qui regroupe l'intégralité de la chaîne de valeur, de la recherche et développement à la distribution, en passant par le marketing différencié en fonction des segments de marché.

En 2012, le Groupe a étoffé son catalogue de systèmes constructifs pour des bâtiments plus efficaces sur le plan environnemental (Efficient Building™), intégrant de nouvelles solutions, des guides de commercialisation et adaptant les systèmes existants aux spécificités locales. Ce catalogue détaille les performances techniques, environnementales et esthétiques du béton, en s'appuyant sur des projets de construction du monde entier. Il com-

prend également des outils de prédimensionnement, aidant à choisir la solution Lafarge la mieux adaptée aux besoins des projets, en termes de coûts et de performances mécaniques et environnementales globales des bâtiments.

### ◆ PARTENARIAT : LA CLÉ DU SUCCÈS

Pour faire face aux défis de la construction durable, Lafarge est convaincu de la nécessité d'un effort collectif. Nous travaillons donc en partenariat avec tous les acteurs de la chaîne de construction : architectes, bureaux d'études, promoteurs immobiliers, mais aussi universités et centres de recherche de premier plan. En 2012, Lafarge a continué à jouer un rôle moteur dans des organisations de promotion des normes et des solutions de construction durable, notamment au sein de l'Initiative Ciment (Cement Sustainability Initiative) du Conseil mondial des entreprises pour le développement durable (WBCSD) ou de Cembureau, ainsi que de nombreuses associations nationales. Le Groupe copréside également l'initiative du WBCSD sur l'efficacité énergétique des bâtiments (EEB 2.0) avec United Technologies. Impliquant d'autres grands groupes du secteur de la construction,

EEB 2.0 vise à appliquer la feuille de route élaborée dans le cadre d'EEB 1.0, pour réduire de 80 % la consommation d'énergie du secteur d'ici à 2050. EEB 2.0 soutiendra des projets d'amélioration de l'efficacité énergétique partout dans le monde, à travers des initiatives publiques et privées. ◆

(1) Lafarge tient à jour une base de données précise sur la sécurité de ses produits et les exigences qui y sont liées.

**L'empreinte environnementale d'un bâtiment doit être optimisée tout au long de son cycle de vie et prise en compte dès la conception. Les spécialistes de Lafarge fournissent des conseils sur les meilleurs systèmes constructifs, dès la conception d'un projet**



# LOGEMENT ABORDABLE



**Le programme logement abordable de Lafarge vise à mettre en place une série d'initiatives permettant l'accès à un logement décent et à des sources de financement pour la construction, l'extension et la rénovation de logements. Et cela pour 2 millions de personnes d'ici à 2020.**

## 10 M€

C'est le montant qui devrait être investi ces deux prochaines années dans le cadre du programme de microfinance Lafarge pour le logement abordable. En 2012, Lafarge a signé ses deux premiers partenariats dans le cadre de ce programme : l'un avec Global Communities (autrefois CHF) et l'autre avec l'Agence française de développement.

Le programme logement abordable est notre réponse d'entreprise à l'un des plus grands défis de notre temps : 4 milliards de personnes se situent aujourd'hui à la « base de la pyramide »<sup>(1)</sup> et beaucoup n'ont pas accès à un logement décent dans les pays développés. Lafarge s'engage à contribuer au développement urbain en proposant des solutions de construction pour tous. Toutefois, encourager l'innovation dans les matériaux de construction ne constitue qu'une facette de la solution ; il faut aussi innover dans les modes de financement, les canaux de distribution et les partenariats. Pour Lafarge, cela implique de développer de nouveaux marchés et de contribuer à des projets d'urbanisme dans les villes en croissance.

### ◆ CONSTRUIRE UNE OFFRE COMMERCIALE AUTOUR DU LOGEMENT ABORDABLE

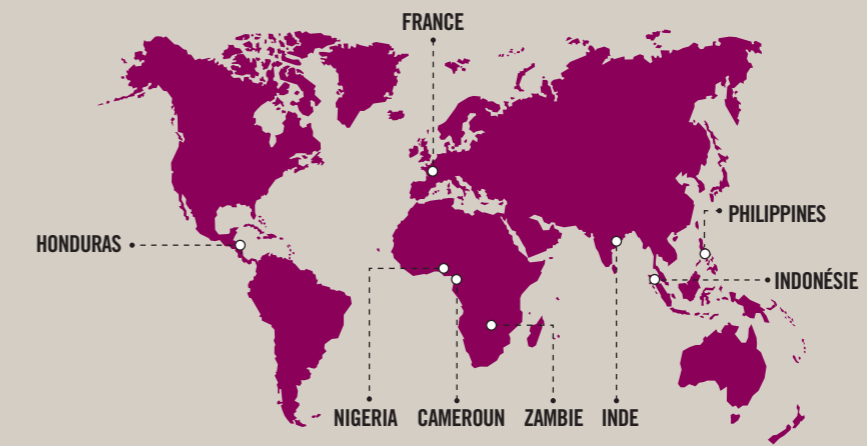
Notre objectif est d'aider deux millions de personnes à accéder à un logement abordable et durable d'ici à 2020. Pour cela, le Groupe a créé une équipe d'experts, chargés de conseiller les pays sur de potentielles opportunités commerciales : microcrédits pour la rénovation ou l'agrandissement de maisons individuelles, réhabilitation de bidonvilles, programmes

de logements développés par des promoteurs immobiliers et nouveaux projets de logement social dans des pays développés. Les programmes sont pilotés localement et intégrés dans les plans marketing des pays concernés.

### ◆ UN PROGRAMME DE MICROFINANCE INNOVANT

Le programme de microfinance Lafarge pour le logement abordable allie les savoir-faire des instituts de microcrédit, des réseaux de distribution et des équipes Lafarge pour développer une offre immobilière abordable, adaptée aux besoins du marché et des populations locales. L'offre est présentée via des supports publicitaires chez les distributeurs, lors de réunions de village et sur les marchés. Lorsqu'un client contracte un emprunt auprès de l'institut de microcrédit sélectionné par Lafarge, pour environ 2000 euros, nos experts le conseillent sur la conception ou la construction de son logement, en s'appuyant sur un catalogue Lafarge de solutions spécialement développées pour ce type de projet. Ce programme n'en est qu'à ses débuts. Un programme pilote a été lancé en Indonésie, avant d'être reproduit au Honduras, au Nigeria, aux Philippines et en

## DES PROJETS PILOTES PARTOUT DANS LE MONDE



## FORUM URBAIN MONDIAL



LAFARGE A PRÉSENTÉ son programme pour le logement abordable au forum d'UN Habitat en septembre 2012 sur « L'avenir urbain ». Le programme comprend des solutions développées par le laboratoire de développement à Mumbai (Inde) pour allonger la durée de vie des maisons traditionnelles en terre.

Zambie en 2012 et il sera adapté au contexte local.

### ◆ DU BÉTON POUR LES BIDONVILLES

Lafarge a imaginé une solution innovante pour fournir du béton aux bidonvilles de Mumbai en Inde. Cette initiative devrait prendre de l'ampleur en 2013, et contribuer ainsi au développement urbain de l'une des économies les plus dynamiques au monde. Par rapport aux alternatives traditionnelles, le béton offre de nombreux avantages : rapidité de mise en œuvre et résistance accrue face aux conditions climatiques tropicales. La principale difficulté réside dans la livraison : les clients n'ont besoin que de petites quantités, et les routes ne sont pas adaptées à la circulation de camions toupies. Lafarge a donc construit une centrale à béton dédiée et a mis au point un canal de distribution innovant : le béton est transporté par pousse-pousse, dans des seaux ou des sacs. Le laboratoire consacré au développement de la construction, qui a ouvert ses portes à Mumbai en mars 2012, a développé une nouvelle formule de béton pour en assurer la qualité et l'homogénéité lors de la livraison aux clients. ◆

(1) Segment de la population touchant un revenu annuel inférieur ou égal à 3000 dollars par personne et par an (parité de pouvoir d'achat 2002).



**SHEILA KHAMA**  
African Center for Economic Transformation

**L'Ambition de Lafarge sur le logement abordable est l'une des questions clés de la stratégie à long terme du Groupe**, puisqu'elle met en lumière un défi universel et croissant. La démographie globale pose trois défis liés au développement durable. D'abord, un taux de croissance de la population qui continue d'augmenter. Ensuite, une hausse du nombre de démunis et du niveau de pauvreté. Enfin, un taux d'urbanisation qui explose : plus de la moitié des 7 milliards d'habitants de la Terre vivent dans les villes. Ces trois facteurs créent une

énorme pression sur les ressources naturelles, déjà en baisse, notamment dans les pays en voie de développement. L'approche partenariale de Lafarge est particulièrement bien choisie, puisque l'urbanisation pour les plus démunis requiert non seulement des solutions de logement abordable, mais aussi des politiques d'urbanisme régionales et durables. Cela est le rôle des gouvernements nationaux. Malheureusement, beaucoup d'entre eux n'ont pas les ressources, ou sont indifférents à l'impact néfaste d'un urbanisme médiocre. Si Lafarge, par son action, arrive à faire prendre conscience du problème de l'habitat durable et à créer un sens de l'urgence, ce sera alors un premier pas précieux et une grande contribution au problème global. A long terme, des partenariats stratégiques avec toutes les parties prenantes de Lafarge sont un facteur essentiel de succès.

## ÉTUDE DE CAS



Construction d'une résidence duplex innovante autonome en énergie. L'utilisation de panneaux en béton préfabriqué, produits dans une usine Lafarge voisine, a facilité la construction sur site.

## UNE EXPÉRIENCE RÉUSSIE DANS LA CONCEPTION ET LA CONSTRUCTION DE LOGEMENTS AUTONOMES EN ÉNERGIE

**AU CANADA, LAFARGE A TRAVAILLÉ** en partenariat avec le cabinet international d'architecture et d'ingénierie Stantec, pour concevoir une résidence en béton préfabriqué neutre en énergie. La maison a été construite pour deux familles sélectionnées par Habitat for Humanity à Alberta, au Canada. L'objectif était de concevoir et de fabriquer un logement autonome en énergie à moindre coût, pouvant servir de modèle au développement futur de logements du même type.

**AU COURS DE LA PHASE DE CONCEPTION,** les caractéristiques physiques et fonctionnelles de la maison ont été évaluées à l'aide d'un système de modélisation architecturale de pointe. Le béton préfabriqué Lafarge a été sélectionné comme matériau principal de

l'enveloppe du bâtiment pour sa bonne étanchéité à l'air et son excellente performance énergétique. Notre béton prêt à l'emploi a été utilisé pour les fondations du duplex et la dalle du sous-sol, et pour déposer une couche de 5 cm d'épaisseur sur les hourdis préfabriqués.

**LE DUPLEX EST CONÇU POUR ÊTRE PARFAITEMENT AUTONOME EN ÉNERGIE :** sur une année, sa consommation d'énergie pour le chauffage, la climatisation, l'éclairage, l'eau chaude et la cuisson est nulle. Des panneaux photovoltaïques et des capteurs solaires thermiques ont été installés sur le toit, et les deux logements partagent une pompe à chaleur géothermique pour le chauffage et la climatisation. Le duplex tire parti de la densité du béton et de sa masse thermique pour

emmagasiner la chaleur pendant la journée et la restituer la nuit. Le bâtiment résiste mieux aux incendies et est mieux insonorisé qu'une résidence classique. La construction ambitionne d'obtenir une certification LEED® platinée délivrée par Canada Green Building Council.

**LE MASSACHUSETTS INSTITUTE OF TECHNOLOGY** suivra pendant trois ans la performance énergétique du duplex, en comparant les deux logements et les structures similaires en bois dans la région, afin de déterminer la valeur ajoutée des solutions écologiques en béton préfabriqué pour une application résidentielle. Lafarge a déjà tiré le bilan de ce projet et en a appliqué les préceptes pour de nouveaux projets de construction d'immeubles résidentiels de taille moyenne.

## ACHATS DURABLES

**Au cours des trois dernières années, les efforts de Lafarge ont porté sur l'inclusion de critères d'évaluation des fournisseurs en matière de développement durable. Dans le cadre de ses Ambitions Développement Durable 2020, le Groupe s'est engagé à ce que ses fournisseurs respectent les principes du Pacte mondial des Nations unies.**

Les équipes achats des pays où Lafarge est présent demandent à leurs fournisseurs de respecter les dix principes du Pacte mondial des Nations unies en les incluant dans leurs bons de commande. Fin 2012, cette pratique est effective dans 13 pays ; notre objectif est de la généraliser en 2013. Lafarge a entamé une cartographie de ses fournisseurs selon des critères de développement durable, évaluant les risques sociaux, environnementaux ou éthiques. Le Groupe s'appuie sur l'expertise d'Ecovadis, spécialisé dans l'évaluation de fournisseurs. En 2012, plus de 1 000 fournisseurs ont été identifiés et seront évalués. Le cas échéant, les équipes achats des pays travailleront avec leurs fournisseurs sur des plans d'action con-

tribuant au développement des compétences locales et ainsi au développement durable. Notre ambition est d'évaluer 12 000 fournisseurs d'ici à 2015.

### ◆ ASSURER UN APPROVISIONNEMENT RESPONSABLE EN PAPIER

Lafarge achète environ 1,1 milliard de sacs en papier tous les ans, pour distribuer son ciment. En 2012, dans le cadre de son partenariat avec le WWF International, le Groupe a annoncé à ses fournisseurs qu'il n'accepterait plus de sacs contenant des fibres de sources « inconnues » ou « contestables ». Ainsi, dès 2013, l'ensemble des fournisseurs de Lafarge utiliseront du papier issu de ressources forestières contrôlées.



**ALISTAIR MCINTOSH**  
Centre d'écologie humaine

**Il est temps pour moi de tourner la page,** après dix ans au sein de ce Panel. Ce rapport me donne l'occasion d'une sortie en beauté ! Lafarge entend relever le niveau de ses attentes à l'égard de ses fournisseurs et de leurs pratiques de développement durable. C'est important car, pour être vraiment durable, une entreprise ne peut ignorer ses fournisseurs. Lafarge place la barre plus haut pour l'ensemble du

secteur. On entend parler des entreprises dont les pratiques tendent vers le bas. Ici c'est le contraire ! C'est ainsi que l'on peut ensemble construire un monde meilleur. Je suis aussi satisfait de constater (p. 43) que Lafarge a eu un rôle pionnier en reconnaissant la Déclaration de l'ONU sur les droits des peuples autochtones, et en cherchant à nouer de bonnes relations avec

les communautés locales. Les équipes de Bruno Lafont font un travail remarquable. Au cours de ces dix années, Lafarge a su apporter rapidement des réponses de qualité aux réserves que j'ai pu exprimer. Ma présence au sein du Panel a été riche, efficace et gratifiante. C'est avec admiration et tous mes vœux de succès, que je poursuis mon chemin.



## 03

# CONTRIBUER À L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Lafarge est convaincu qu'il est possible de créer des synergies entre différentes industries, les déchets de l'une devenant les combustibles ou matières premières de l'autre, préservant ainsi les ressources naturelles. Le Groupe a une expérience de trente ans dans l'élimination des déchets et la réduction de son empreinte environnementale. Face aux défis liés à l'urbanisation et aux modes de vie de plus en plus consommateurs de ressources naturelles et générateurs de déchets, Lafarge a renouvelé son engagement pour l'économie circulaire. Notre objectif est d'avoir une contribution nette positive à la société et à la nature en réduisant nos impacts sur le climat, l'eau, l'air, les matières premières et l'énergie. Tous ces éléments sont essentiels à l'équilibre des écosystèmes, à l'agriculture, à la croissance économique et aux communautés humaines en général. Nous devons préserver mais aussi améliorer la biodiversité, la qualité de l'eau et de l'air, l'accès à l'énergie et aux matières premières. Ces actions ont un impact positif sur l'environnement, génèrent des emplois et contribuent au développement durable des sociétés.



1 CONSOMMATION D'ÉNERGIE ET GESTION DES RESSOURCES	P.30
2 BIODIVERSITÉ	P.32
3 EAU	P.37

La cimenterie Lafarge de Bath, au Canada. En partenariat avec le WWF, l'usine cultive des plants utilisés comme biocarburant, réduisant de ce fait l'utilisation d'énergies fossiles, les émissions de CO<sub>2</sub> et les coûts.



# CONSOMMATION D'ÉNERGIE ET GESTION DES RESSOURCES



**En 2012, Lafarge a continué à accroître son utilisation de combustibles alternatifs tels que les déchets industriels ou municipaux et la biomasse. Dans le cadre de ses Ambitions Développement Durable 2020, le Groupe a comme objectif d'utiliser 50 % de combustibles non fossiles dans ses cimenteries d'ici à 2020, dont 30 % de biomasse.**

Positionner nos activités dans le cadre d'une économie circulaire est la meilleure réponse aux enjeux de gestion des ressources naturelles et à la concurrence croissante pour l'accès et l'usage de ces ressources. En valorisant les déchets, Lafarge non seulement améliore sa compétitivité en réduisant ses coûts en combustibles, mais aussi économise des ressources non renouvelables et réduit ses émissions nettes de CO<sub>2</sub>. Cette activité fournit un service aux collectivités, permettant l'élimination des déchets en toute sécurité, et crée de surcroît une activité bénéfique pour l'économie locale.

## ◆ LES 8 RÈGLES D'OR DE NOTRE POLITIQUE EN MATIÈRE D'ÉCOLOGIE INDUSTRIELLE

Nous avons revu notre politique d'écologie industrielle en 2012, qui comporte désormais huit règles d'or :

- Protéger la santé et la sécurité des employés, sous-traitants et communautés locales.
- Respecter l'environnement.
- Garantir la qualité de nos produits ciment
- Mettre en place des mesures de contrôle opérationnel.
- Contrôler la qualité des déchets.
- Être transparents vis-à-vis de nos parties prenantes.

- Être reconnu comme prestataire de services.
- Recourir à une production durable de biomasse.

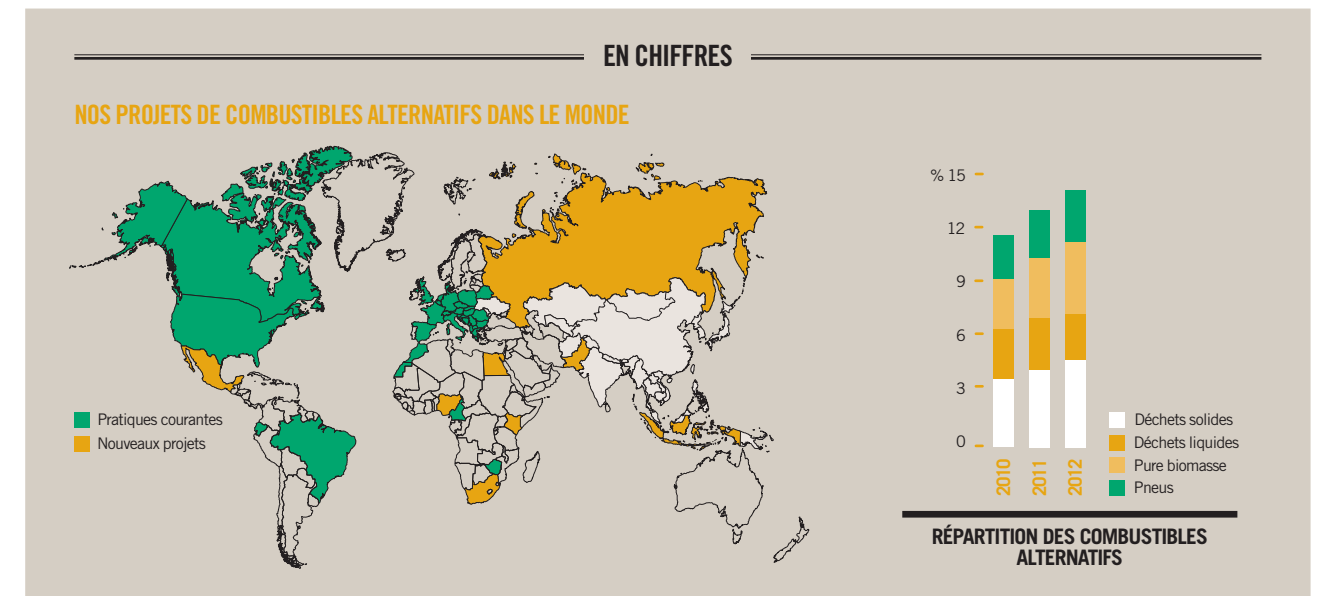
En 2012, notre taux de substitution des combustibles fossiles a continué à augmenter, avec une moyenne de 14 % sur l'année (15,5 % à périmètre consolidé). Nous avons développé nos activités dans tous les pays, en utilisant de plus en plus de biomasse et de déchets municipaux.

## ◆ DES PROJETS DANS PLUS DE 40 PAYS

Des projets sont en cours de développement dans plus de 40 pays, y compris en partenariat avec des entreprises locales ou des fonds d'investissement spécialisés. De nouvelles installations ont été ouvertes en Asie, au Moyen-Orient, en Europe, en Amérique latine et en Amérique du Nord, en fonction de la production locale de déchets. En 2012, la R&D et l'état des connaissances ont évolué, et permettent ainsi à Lafarge de proposer aux communes une solution complète de traitement des déchets municipaux.

## ◆ BIOMASSE, UNE UTILISATION CROISSANTE

WWF International a été invité à examiner la feuille de route de Lafarge. Depuis, nous avons révisé notre politique biomasse, pour



éviter toute concurrence avec la production alimentaire. En 2012, le Groupe a aussi démarré un projet avec WWF Hongrie, visant à utiliser de nouvelles sources de biomasse locale comme combustibles de substitution dans notre cimenterie, notamment des plantes envahissantes non indigènes. En Ouganda, nous avons distribué plus d'un million de plants de caféier aidant 40 000 personnes à lancer une activité agricole, et générant de la richesse locale. Une fois le café récolté, les coques serviront de combustibles dans notre cimenterie de Hima. Nous étudions plusieurs plantations en Afrique, en observant des principes clés : ne pas remplacer les cultures alimentaires, partager les richesses, tenir compte des autres bénéfices agricoles pour les populations locales, préserver ou améliorer la biodiversité.

## ◆ UTILISER LES SOUS-PRODUITS INDUSTRIELS COMME MATIÈRES PREMIÈRES ALTERNATIVES

En 2012, nous avons préparé des projets dans 20 usines, visant à accroître l'utilisation de matières premières alternatives (laitier de hauts-fourneaux, cendres volantes de centrales à charbon, etc.). Ayant les mêmes propriétés de liant hydraulique que le ciment, ces produits peuvent être utilisés comme matières premières de substitution

ou comme ajouts dans des ciments composés contenant moins de clinker, plus économes en CO<sub>2</sub> et offrant des propriétés spécifiques pour différentes applications.

## ◆ DÉVELOPPER NOS PRATIQUES EN MATIÈRE DE RECYCLAGE

Lafarge utilise depuis longtemps des matériaux recyclés dans la production de granulats, de béton et d'asphalte, réduisant ainsi l'utilisation de granulats naturels, le coût des matières premières, et permettant à d'autres industries de valoriser certains sous-produits. Dans le cadre de nos Ambitions Développement Durable 2020, 20 % de nos bétons devront comporter des matériaux réutilisés ou recyclés et 15 millions de tonnes de granulats seront fabriqués à partir de matières réutilisées ou recyclées. Lafarge a des opérations importantes de recyclage au Royaume-Uni, au Canada, aux États-Unis et en France et en 2012 le Groupe a vendu 2,66 millions de tonnes de granulats recyclés, produits à partir de matériaux tels que les déchets de construction et de démolition, le verre ou l'asphalte recyclé. Le Groupe a lancé Aggneo™, une gamme de granulats recyclés de haute qualité offrant des performances proches de celles des granulats naturels dans des applications telles que les voies piétonnes

et les sous-couches de routes. Une sélection rigoureuse des matériaux est effectuée pour isoler les matériaux recyclables tels que l'acier, le plâtre ou l'asphalte, et pour assurer qualité et performance.

Lafarge est en constante interaction avec les prescripteurs et autres parties prenantes pour s'assurer que les cahiers des charges et les attentes en termes de qualité favorisent un usage maximum de granulats recyclés. Ainsi, ce type de matériaux est de plus en plus utilisé dans la production de bétons. ◆

## POSITION PUBLIQUE

**LA MISE EN PLACE D'UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE DURABLE nécessite de développer une économie de proximité, basée sur des filières locales de recyclage et de valorisation des déchets. Nous sommes convaincus qu'il est possible de créer des synergies entre différentes industries pour que les sous-produits d'une entreprise deviennent les combustibles et matières premières d'une autre. Le développement des filières de recyclage ne peut toutefois se réaliser sans une politique incitative forte et des réglementations limitant l'enfouissement et favorisant l'utilisation de matériaux recyclés par les industries.**



# BIODIVERSITÉ



**En 2012, Lafarge a continué à professionnaliser ses pratiques en matière de biodiversité, en mettant au point un plan-type de gestion pour assister les sites dans la protection et la promotion de la biodiversité. Dans le cadre des Ambitions Développement Durable 2020, Lafarge vise à mettre en place ces plans dans l'ensemble de ses carrières et cimenteries.**

## 99,2%

Lafarge a mis en place un plan de gestion de la biodiversité dans 99,2 % des carrières situées à l'intérieur ou près de zones sensibles en matière de biodiversité.

La biodiversité est depuis longtemps un domaine d'action important pour Lafarge et a été l'un des premiers axes de travail dans le cadre de notre partenariat avec WWF International. Nos activités ont un impact sur les écosystèmes locaux et il est donc important de gérer et réduire ces impacts. En partenariat avec les parties prenantes locales, nous protégeons et promouvons la biodiversité sur nos sites. Ce faisant, nous répondons à leurs attentes et nous nous assurons de la pérennité de nos permis d'exploitation.

### ◆ DE NOUVEAUX OUTILS POUR AIDER LES SITES À GÉRER LA BIODIVERSITÉ

En 2012, nous avons finalisé un plan type de gestion de la biodiversité. Ce modèle permet aux équipes d'une carrière d'identifier les conditions spécifiques à prendre en compte lors de l'élaboration du plan de gestion de la biodiversité, telles que les objectifs des plans d'action régionaux, la flore et la faune locales ainsi que les recommandations d'experts et d'organismes environnementaux locaux. En 2013, Lafarge travaillera avec WWF International pour adapter ce plan type à d'autres secteurs.

Lafarge a également été l'une des premières entreprises à développer une boîte à outils

regroupant différentes méthodes de suivi de la biodiversité dans le temps, en partenariat avec UICN France, WWF France et WWF International. Certaines méthodes sont simples, telles que l'utilisation de photographies pour suivre l'évolution chronologique des habitats au fil du temps. D'autres sont plus complexes, telles que notre indice de biodiversité à long terme, que nous avons revu en 2012 après consultation de notre panel international sur la biodiversité.

### ◆ SENSIBILISER À LA BIODIVERSITÉ

En 2012, Lafarge a poursuivi ses efforts de sensibilisation à la biodiversité, en interne comme en externe. À la suite de la création en 2011, en partenariat avec WWF International et notre panel consultatif sur la biodiversité, d'un guide novateur sur la biodiversité, un concours interne, jugé par notre panel, a été organisé pour promouvoir l'utilisation de ce document, tant dans les carrières que sur les autres sites. Ce guide a également été publié au cours de la 24<sup>e</sup> conférence du Wildlife Habitat Council en novembre.

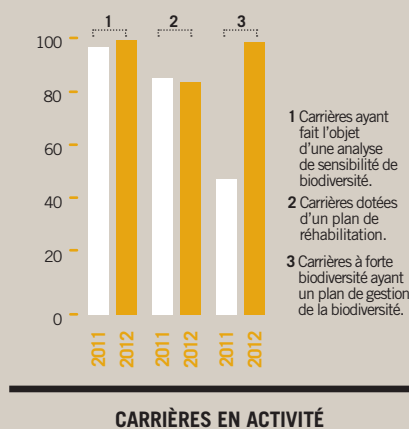
En outre, Lafarge a participé à la conférence Ramsar en Roumanie. À cette occasion, le Groupe a présenté sa méthodologie de gestion de la biodiversité et de l'eau aux côtés de

## EN CHIFFRES

### PROGRÈS EN MATIÈRE DE RÉHABILITATION ET DE BIODIVERSITÉ

ÉCHANTILLON DE 708 CARRIÈRES	Résultats 2012
% de carrières dotées d'un plan de réhabilitation (objectif 85 % en 2010)	84,6 %
% de carrières ayant fait l'objet d'une analyse de biodiversité (à l'aide des données IBAT)	100 %
Dont sites inscrits dans ou à proximité d'une zone protégée <sup>(1)</sup>	18,5 %
Dont sites disposant d'un programme de biodiversité (objectif 100% en 2012)	99,2 %
% de sites abritant une espèce protégée (liste rouge) <sup>(2)</sup>	17,8 %
% de sites engagés dans un partenariat officiel avec des ONG en vue de la préservation de la nature	34,6 %

(1) Carrières dans un rayon de 500 m de UICN I – VI, Ramsar, IBA, Natura 2000.  
(2) Une espèce classée « protégée » par l'UICN.



WWF. Les délégués ont été invités à découvrir, dans le cadre d'une visite officielle, une zone humide constituée sur l'ancienne carrière Lafarge de Fusea.

### ◆ MISE EN ŒUVRE DE PLANS DE GESTION DE LA BIODIVERSITÉ

En 2011, notre programme d'analyse utilisant IBAT, un outil permettant d'identifier les zones sensibles en matière de biodiversité à l'échelle internationale, a révélé que 18 % de nos carrières en activité se trouvaient à l'intérieur ou à moins de 500 mètres d'une zone protégée internationalement. Lafarge s'est fixé comme objectif de développer des plans de gestion de la biodiversité pour ces carrières, avant fin 2012. Le Groupe et WWF ont donc fait appel à des étudiants en écologie, qui ont travaillé en étroite collaboration avec les équipes opérationnelles et les responsables environnement dans plusieurs pays. Pour ces étudiants, ce fut une bonne occasion d'obtenir une expérience pratique sur le terrain et de partager les techniques de pointe acquises au cours de leurs études. Grâce à ces partenariats, Lafarge a réussi à mettre en place un plan de gestion de la biodiversité pour 99,2 % des carrières sensibles, approchant de très près son objectif de 100 % à fin 2012. ◆

## ÉTUDE DE CAS

### BONNES PRATIQUES DE GESTION DE LA BIODIVERSITÉ



**LE CONCOURS INTERNE SUR LA BIODIVERSITÉ ORGANISÉ EN 2012** a mis en avant de nombreuses bonnes pratiques en matière de gestion de la biodiversité, dans les carrières et autres sites du Groupe. Le premier prix dans la catégorie carrières, sélectionné par le panel consultatif sur la biodiversité, a été remporté par le site de Saint-Étienne sur l'île de La Réunion. L'usine de traitement de Lafarge et un nouveau site d'extraction se trouvent de part et d'autre du fleuve Saint-Étienne, reconnu pour son haut niveau de biodiversité. Après des recherches menées par Lafarge, un nouveau pont a été construit pour le passage des poissons

migratoires et des macrocrustacées, dont certains figurent sur la liste rouge des espèces menacées de l'UICN. Des contrôles menés tous les trois mois assurent l'efficacité des nouvelles mesures. Ce projet, unique en son genre à La Réunion, a été élaboré avec l'appui d'experts en hydrologie et en biologie des espèces aquatiques, et en concertation avec des pêcheurs réunionnais et d'autres parties prenantes locales.

### LE PREMIER PRIX DANS LA CATÉGORIE HORS CARRIÈRE

a été décerné à l'usine d'Alpena aux États-Unis, qui a créé un jardin de pollinisation pour favoriser le développement de la biodiversité et des espèces sauvages. Ce projet de sensibilisation permet aux habitants voisins du site de venir découvrir l'importance des pollinisateurs. Le jardin offre un coin de nature apaisant dans le couloir industriel de la ville, tout en améliorant l'habitat des espèces locales. Le jardin est protégé d'éventuelles sécheresses, maladies ou autres prédateurs par un système de collecte des eaux de pluie et la sélection de plantes robustes.

# EAU



**Lafarge travaille depuis plusieurs années à la mesure et à la réduction de l'empreinte hydrique de ses activités. Aujourd'hui, le Groupe va au-delà de la simple préservation de l'eau : il évalue les risques dans les bassins où il opère et s'engage avec d'autres parties prenantes pour promouvoir une gestion de l'eau plus durable.**

L'eau est une ressource essentielle et, dans certaines régions du monde, de plus en plus disputée. Nous avons déjà mis en place un programme pour évaluer et réduire notre empreinte hydrique, mais il ne suffit pas d'être un consommateur efficace d'eau sur nos propres sites : nous devons contribuer à une meilleure gestion de l'eau au niveau du bassin.

En 2012, nous sommes donc passés de l'analyse de la consommation d'eau sur site à l'examen des risques, afin d'identifier les bassins dans lesquels nous devons mener des actions en priorité.

### ◆ EMPREINTE HYDRIQUE DE LAFARGE EN 2012

Les systèmes mis en place pour mesurer et rendre compte de notre empreinte hydrique, selon les définitions données par le GRI, nous ont donné une idée plus précise des prélèvements d'eau liés à nos activités. En 2012, la mesure de notre volume d'eau prélevé a augmenté (la mesure des années précédentes était sous-évaluée dans certains sites de granulats). Toutefois, ces trois dernières années, dans le cadre de notre stratégie d'adaptation aux effets du changement climatique, nous sommes parvenus à réduire la dépendance de nos sites aux eaux municipales et issues des nappes phréa-

tiques. Au Royaume-Uni, par exemple, notre activité Ciment a reçu le prix du Système de management environnemental et d'audit européen (EMAS) pour ses pratiques innovantes en matière de gestion de l'eau sur six de ses sites, désormais autosuffisants grâce à la collecte des eaux de pluie et au recyclage.

### ◆ IDENTIFIER LES BASSINS PRIORITAIRES

En 2011, Lafarge s'est fixé comme objectif d'évaluer les risques hydriques de l'ensemble de ses sites de ciment et de granulats. Une première évaluation a été consacrée exclusivement à la rareté de l'eau : 25 % de notre production de ciment se trouve dans des régions à stress et fort stress hydrique, selon les projections 2025 des disponibilités annuelles en eau renouvelable par personne (voir Rapport Développement Durable 2011).

En 2012, nous avons complété l'évaluation des risques à l'aide du Water Risk Filter du WWF, qui prend en compte les risques physiques (rareté de l'eau, etc.) et les risques en termes de réglementation et de réputation (voir schéma ci-après).

Ainsi, quinze cimenteries Lafarge sont situées dans des bassins à risque élevé. L'évaluation fait ressortir dix bassins prioritaires :

## EN CHIFFRES

### EMPREINTE HYDRIQUE DE LAFARGE EN 2012

(EN MILLIONS DE M <sup>3</sup> )	2012			
	Ciment	Granulats	Béton	Total
Eaux de surface y compris eaux de rivières, de lacs, de marécages et de mer	190,6	29,7	1,2	221,5
Nappes phréatiques	21,4	15,9	3,2	40,5
Eau de pluie récoltée	2,3	13,3	0,5	16,1
Eaux municipales ou autres services d'approvisionnement	5,5	1,5	4,7	11,7
Volume d'eau total prélevée <sup>(1)</sup>	219,8	60,4	9,6	289,8
Eau restituée à la source	165,4	0,0	0,0	165,4
Volume net prélevé	54,4	60,4	9,6	124,4

(1) Conformément au GRI G3 EN8.



### WATER RISK FILTER

À l'aide du Water Risk Filter du WWF, Lafarge a identifié 15 cimenteries situées dans des bassins à haut risque.

**15** cimenteries identifiées par le Water Risk Filter du WWF comme étant situées dans des bassins à haut risque. Dans le cadre de ses Ambitions Développement Durable 2020, Lafarge travaillera avec les autres parties prenantes locales dans ces bassins prioritaires pour améliorer la gestion de l'eau.

l'Indus (Pakistan), le Damodar et le Mahanadi (Inde), le Djebel Zerouala, l'El Fedj et le Menasria (Algérie), le Pánuco (Mexique), la mer Morte (Jordanie), le fleuve Rouge (Chine), le Groot-Vis (Afrique du Sud), le Tigre et l'Euphrate (Irak), et enfin le Nil (Ouganda). Le Groupe s'est engagé à réduire son impact sur les ressources en eau et à développer un programme de gestion de l'eau dans ces zones sensibles.

### ◆ S'ENGAGER AVEC DES PARTIES PRENANTES LOCALES

Dès 2013, nous analyserons les spécificités physiques de chaque bassin ainsi que les réglementations locales en vigueur. Nous identifierons aussi les projets existants et les enjeux de gouvernance locale, afin de définir le type d'engagement à mettre en place pour chaque bassin. Lafarge pourrait contribuer à des actions collectives telles que l'apport d'eau aux agriculteurs locaux, la réutilisation des eaux usées, la gestion des eaux de pluie et la lutte contre les inondations, des projets pour faciliter l'accès à l'eau potable et à un système d'assainissement, des programmes pédagogiques et la sensibilisation du grand public. ◆

## ÉTUDE DE CAS

### PRATIQUES RESPONSABLES AU MEXIQUE

Le fleuve Pánuco se situe en aval de l'Aguas del Valle de Mexico, qui draine les eaux usées de la capitale mexicaine et de ses 21,4 millions d'habitants. C'est là où se trouve notre cimenterie de Tula, identifiée par le Water Risk Filter du WWF comme l'un des 15 sites à haut risque, notamment en raison des risques physiques élevés du bassin (3,9/5). La majeure partie de l'eau consommée dans le bassin (4 854 hm<sup>3</sup>) est utilisée à des fins agricoles et domestiques. En 2012, Lafarge Mexique a consommé 0,15 hm<sup>3</sup> d'eau au total.



consomme 75 litres d'eau par tonne de ciment et est l'une de nos dix cimenteries les plus performantes.

### DES ACTIONS POUR RÉDUIRE L'EMPREINTE HYDRIQUE DU SITE

Le Water Risk Filter a mis en avant les efforts entrepris par la cimenterie de Tula pour réduire sa consommation d'eau : installation d'une station d'épuration et recyclage des eaux usées, permettant de réduire de 15 % les prélèvements dans les nappes phréatiques ; création de deux bassins de collecte des eaux de pluie, d'une capacité de plus de 500 m<sup>3</sup> en saison humide, afin de pouvoir aux besoins en refroidissement industriel et en irrigation. À ce jour, l'usine de Tula

### TRAVAILLER AVEC D'AUTRES ACTEURS DU BASSIN

Lafarge Mexique a lancé des initiatives avec ses parties prenantes externes, en accord avec l'ambition du Groupe en la matière. Par exemple, Lafarge a participé à un programme de formation auprès des écoles des environs. Lafarge a aussi coopéré avec des propriétaires fonciers et des compagnies nationales des eaux pour réduire la consommation d'eau par l'agriculture, allégeant ainsi la pression de la demande en cas d'assèchement du fleuve Pánuco, et a également participé à des projets avec la municipalité.





JEAN-PAUL JEANRENAUD  
WWF

En 2012, Lafarge a fait des progrès notables en matière de biodiversité, notamment en développant des plans de gestion de la biodiversité pour 99 % de ses carrières situées

dans des zones reconnues comme sensibles, mais aussi en définissant une nouvelle stratégie biodiversité pour le Groupe. Nous nous félicitons en particulier du nouvel engagement pris pour les sites protégés, et de l'ambition d'avoir un impact positif net sur la biodiversité au niveau des sites. De même, nous nous félicitons de la publication du Guide de la biodiversité, élaboré avec le WWF. Cela donne à tous les sites (carrières, usines et bureaux) des recommandations concrètes pour protéger, restaurer et améliorer la biodiversité. Ces recommandations

devraient être utiles à beaucoup d'autres entreprises. Nous nous réjouissons également du travail de Lafarge sur l'achat responsable de sacs en papier pour le ciment, notamment de la préférence donnée au papier FSC et du bon usage fait de l'outil dédié du WWF (Check Your Paper). En ce qui concerne le changement climatique, nous saluons Lafarge pour son engagement de porter la part de biomasse durable dans son mix énergétique à 30 % d'ici à 2020 et son engagement à ne s'approvisionner qu'auprès de sources durables. Nous aurions souhaité que davantage

de progrès aient été faits en matière d'électricité d'origine renouvelable. Bien que cela ne soit pas le cœur de métier de Lafarge, sa consommation d'électricité élevée en valeur absolue lui confère la responsabilité de jouer un rôle dans la transition vers les énergies renouvelables. Enfin, nous attendons de Lafarge qu'il joue un rôle de leader dans la mise en avant d'accords ambitieux sur le changement climatique aux niveaux mondial et européen.

#### POSITION PUBLIQUE



**NOUS AVONS LA CONVICTION QUE NOS ACTIVITÉS D'EXTRACTION** sont compatibles avec la protection de la biodiversité. Grâce à une planification de l'extraction et des programmes de réhabilitation appropriés, nous pouvons contribuer de manière positive à la préservation de la biodiversité et à la gestion des écosystèmes, et protéger ainsi

les ressources naturelles sur le long terme. Nous soutenons les politiques publiques et les cadres réglementaires qui permettent à notre industrie de combiner préservation de la biodiversité, valorisation durable des écosystèmes et développement de nos activités. Pour cela il est fondamental de favoriser la production des matériaux à proximité de leur

lieu d'utilisation et donc un accès local aux matières premières. Ceci passe par une amélioration des politiques de planification et des systèmes efficaces d'allocation de permis. Par ailleurs, nous considérons que la meilleure méthode pour protéger la biodiversité dans nos activités est la réhabilitation des carrières plutôt que la compensation financière.

#### POSITION PUBLIQUE



**NOUS ESTIMONS QUE LES POLITIQUES DE L'EAU DOIVENT COUVRIR TROIS ASPECTS ESSENTIELS** : la disponibilité des ressources, la qualité et les écosystèmes. Nos activités sont situées dans des zones aux enjeux hydriques variés. Dans les zones à fort stress hydrique, l'accès à cette

ressource et sa disponibilité sont un enjeu de responsabilité sociale pour nous. Nous souhaitons que les politiques de l'eau soient conçues pour être mises en œuvre au niveau local afin de permettre une meilleure coordination de la gestion des ressources en eau, des ressources foncières et des

ressources connexes, en vue de maximiser le bien-être économique et social de manière équitable et sans compromettre la pérennité des écosystèmes. Ces politiques de l'eau doivent résulter d'un dialogue entre les parties prenantes locales privées et publiques.

## CO<sub>2</sub> & ÉMISSIONS ATMOSPHÉRIQUES



**Pour un groupe tel que Lafarge, gérer ses émissions est à la fois un axe majeur de performance industrielle et environnementale et une responsabilité essentielle envers les communautés voisines et la santé publique. Réduire nos émissions représente donc un volet important de nos Ambitions 2020.**

# 24,7%

Lafarge a réduit ses émissions de CO<sub>2</sub> par tonne de ciment de 24,7 % par rapport à 1990 grâce à l'amélioration de l'efficacité énergétique des fours, l'augmentation de l'utilisation de combustibles alternatifs et au développement de nouveaux produits composés pour différentes applications, utilisant des ajouts cimentaires neutres en carbone.

Nos stratégies pour réduire notre empreinte environnementale contribuent à améliorer notre compétitivité et notre performance industrielle. Nous anticipons les changements de réglementation et évaluons les émissions de chaque usine, selon nos standards internes et ceux en vigueur dans le monde, pour fixer des priorités dans nos investissements de réduction des émissions. Nous contribuons aussi à établir des standards pour le secteur, à travers le CSI (Cement Sustainability Initiative) et les associations nationales et régionales.

#### ◆ LUTTER CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Notre objectif est de réduire nos émissions nettes de carbone par tonne de ciment de 33 % d'ici à 2020, par rapport à 1990. Fin 2012, nous les avons réduites de 24,7 %, soit 192 kg de CO<sub>2</sub> en moins par tonne de ciment et environ 30 millions de tonnes d'émissions de carbone évitées en 2012. Ce rapport rend compte de nos émissions Scope 2, liées à notre consommation d'électricité. Nous ne figurons pas dans le rapport 2012 du Carbon Disclosure Project (CDP) sur les 500 plus grandes entreprises mondiales, en raison de la baisse de notre capitalisation boursière fin 2011.

Nos résultats ont été atteints grâce à des programmes de performance industrielle de long terme :

- Amélioration de l'efficacité énergétique de nos fours.
- Utilisation de combustibles non fossiles, qui représentent 14 % de notre mix énergétique en moyenne, avec un objectif de 50 % d'ici à 2020.
- Innovation et développement de nouvelles solutions de ciment à moindre empreinte carbone. Nous continuons à réduire l'intensité en carbone de nos ciments ; en 2012, notre taux moyen de clinker par tonne de ciment était de 72,6%, par rapport à 84,6% en 1990.

En 2012, le deuxième essai industriel d'Aether®, un clinker de nouvelle génération conçu pour réduire l'empreinte carbone du ciment, a confirmé la faisabilité technique d'une production à échelle industrielle. Les ciments Aether® offrent des propriétés comparables à celles du ciment Portland ordinaire, tout en permettant une réduction de 25 à 30 % des émissions de CO<sub>2</sub>.

#### ◆ RÉDUIRE NOS ÉMISSIONS

L'urbanisation croissante génère de nouveaux enjeux de santé publique, notamment liés à la pollution atmosphérique. Lafarge ◆◆◆



**KARINA LITVACK,**  
Indépendante

**Ce rapport est rempli d'étapes franchies avec succès, d'objectifs ambitieux, d'initiatives ou d'ambitions, dont**

beaucoup sont liés à la protection du climat : réduction des émissions de CO<sub>2</sub> de 33 %, part de combustibles alternatifs portée à 50 %, lancement d'Aether®, actions de protection de l'environnement, lobbying sur les enjeux climatiques. Pourtant tout cela donne l'impression de s'ajouter, en ordre dispersé, à deux défis majeurs : la surconsommation mondiale de ressources, comme souligné par les Ambitions 2020, et le travail quotidien de Lafarge qui consiste

à accroître ses profits. Quel fil conducteur peut, dans une même stratégie d'entreprise, satisfaire les consommateurs, les actionnaires, et permettre cette contribution positive nette à la société ? La promesse viendra sans doute de l'économie circulaire, domaine dans lequel Lafarge a fait de véritables avancées. Au-delà de son objectif de vendre des matériaux de construction, aussi innovants soient-ils, et de minimiser ses impacts négatifs, aussi ambitieux soient les efforts en la

matière, Lafarge a la possibilité de se réinventer pour faire de l'économie circulaire le cœur de son activité et devenir une entreprise qui transforme des matériaux en autres matériaux, certains issus de matières premières et d'autres, dans une proportion croissante, issus des déchets. Ce faisant, le profit sera au rendez-vous et Lafarge délivrera des services essentiels à toutes les étapes du cycle.

◆◆◆ est conscient de l'impact positif qu'il peut avoir en gérant efficacement ses propres émissions. Les autorités continuent, à juste titre, de concentrer leurs efforts sur la réduction des émissions de NOx liées aux activités de combustion dans l'industrie. La Chine, les États-Unis ou l'Europe fixent des seuils de plus en plus bas dans leurs lois, réglementations, renouvellements de permis ou accords bilatéraux avec les entreprises, exigeant de nouveaux investissements dans les technologies de réduction des NOx.

◆ **RÉPONDRE AUX ATTENTES LOCALES**

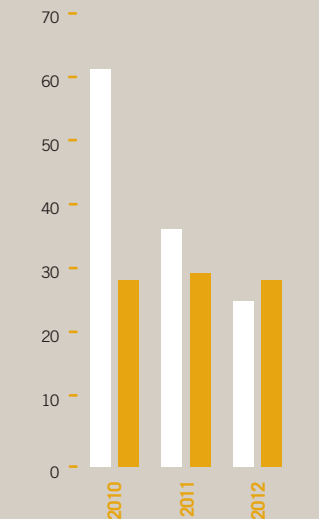
Lafarge souhaite apporter une contribution positive à la société et être un bon voisin. La réduction des émissions de poussières et autres impacts locaux (bruits, vibrations liées aux explosions, etc.) sont des enjeux importants pour nos parties prenantes locales. Lafarge a fixé des standards d'émissions pour ses usines et met en œuvre un programme de remplacement et de mise à niveau répondant aux réglementations en vigueur et aux standards internes. En outre, nous suivons de près les vibrations liées à l'utilisation d'explosifs dans nos carrières, dont le niveau est réduit grâce à des technologies avancées. En ce qui concerne le bruit, nous nous sommes

fixé des objectifs au sein des Ambitions Développement Durable 2020 et avons commencé à mettre en place une feuille de route. À ce jour, 74,4 % de nos cimenteries ont mesuré le niveau de bruit en limite de propriété ces cinq dernières années. Avec WWF International, Lafarge travaille sur ses émissions de mercure et de dioxines et furanes depuis plus de dix ans. Cette collaboration a permis de mettre en œuvre les meilleures pratiques de contrôle et de réduction des émissions, tester des protocoles de mesure précise des émissions et lancer un programme pour réduire les émissions des usines dont les valeurs sont les plus élevées. Les organisations internationales et les autorités nationales surveillent attentivement les émissions de mercure issues de l'industrie cimentière. En janvier 2013, Lafarge a salué la fin des négociations internationales menées sous les auspices du PNUE, qui ont abouti à la création d'un instrument international juridiquement contraignant sur le mercure qui s'appliquera au secteur du ciment. Dans ses Ambitions Développement Durable 2020, Lafarge s'est fixé comme objectif de réduire de 30 % d'ici à 2020 ses émissions de mercure par tonne de clinker, par rapport à 2010.

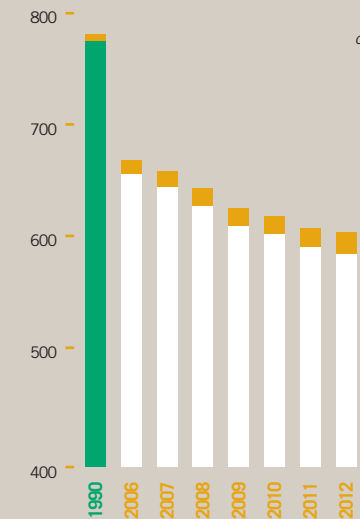
————— **POSITION PUBLIQUE** —————

**EN RAISON DE LEURS NOMBREUSES INTERACTIONS**, les enjeux liés aux émissions de CO<sub>2</sub>, à l'énergie et à l'environnement nécessitent une approche globale et intégrée et des politiques étroitement coordonnées. Afin de pouvoir effectuer en temps voulu les investissements nécessaires et afin de maintenir notre niveau de compétitivité sur un marché mondial fortement concurrentiel, nous souhaitons que les politiques climatiques et énergétiques soient stables et prévisibles, articulées avec les autres politiques économiques, fiscales ou industrielles, autour d'objectifs clairs. Nous sommes favorables aux initiatives politiques qui promeuvent à la fois la réduction des émissions de CO<sub>2</sub> et l'efficacité énergétique et encouragent l'innovation dans la chaîne de valeur (notamment dans le secteur du bâtiment). Nous soutenons les mécanismes de marché, dont le mécanisme européen EU-ETS, qui, à ce jour, constitue l'approche économiquement la plus performante pour réduire les émissions de CO<sub>2</sub> dans le secteur industriel.

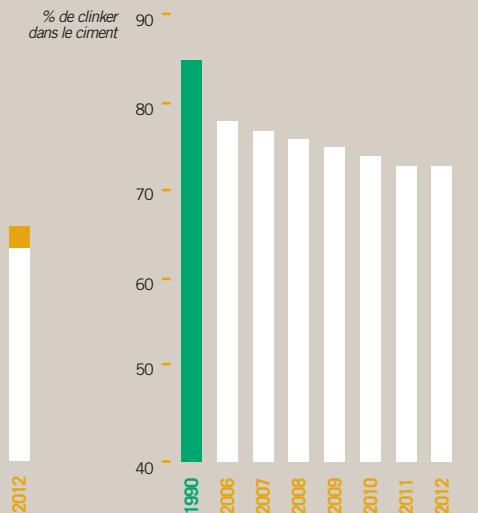
EN CHIFFRES  
**DES PROGRÈS CONTINUS DANS LA RÉDUCTION DE NOS ÉMISSIONS**



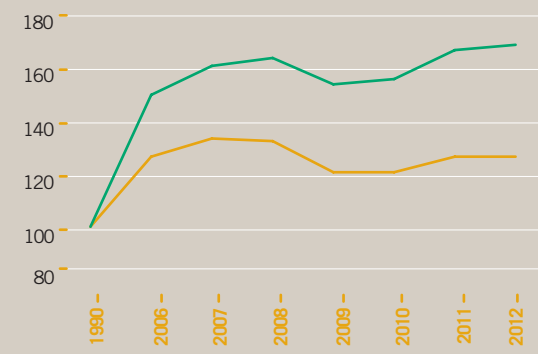
**POLLUANTS PERSISTANTS MERCURE, DIOXINES-FURANES**  
Nos émissions de dioxines-furanes et de mercure sont en baisse de 30% et 1% respectivement par rapport à 2011.



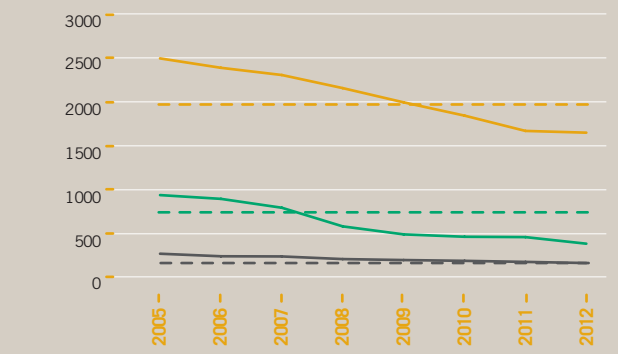
**ÉMISSIONS NETTES ET BRUTES DE CO<sub>2</sub>**  
En 2012 nos émissions brutes de CO<sub>2</sub> par tonne de ciment ont diminué de 22,5 % par rapport à 1990. Nos émissions nettes de CO<sub>2</sub> ont diminué de 24,7 %.



**INTENSITÉ CLINKER**  
(% de clinker dans le ciment)  
La part de clinker, dont la production est responsable des émissions de CO<sub>2</sub> dans nos ciments, a diminué de 14,4 % depuis 1990.



**EFFICACITÉ CARBONE DE NOS OPÉRATIONS**  
En 2012, notre production de ciment a augmenté de 69 % par rapport à 1990, tandis que nos émissions de CO<sub>2</sub> n'ont augmenté que de 27 % sur la même période.



**ÉMISSIONS DE NOx, SO2 ET DE POUSSIÈRES**  
On constate une réduction de nos émissions de NOx, SO<sub>2</sub> et de poussières de 34 %, 61 % et 45 % respectivement depuis 2005, supérieure aux objectifs de réduction fixés au début du programme.



# 04

1 ÉTHIQUE DES AFFAIRES	P. 42
2 NOTRE PANEL DES PARTIES PRENANTES	P. 44
2 MÉTHODOLOGIE DE REPORTING	P. 46



# GOVERNANCE

Une gouvernance forte est au cœur de la stratégie de développement durable de Lafarge et indissociable de sa performance économique. Cette gouvernance reflète les valeurs clés du Groupe : courage, intégrité, respect et transparence dans chacune de ses actions, un engagement récompensé par l'intégration de Lafarge à l'indice Dow Jones Sustainability pour la troisième année consécutive.

Lafarge adhère au Pacte mondial des Nations unies depuis 2003 et veille à ce que ses dix

principes soient respectés dans l'ensemble des politiques et des actions du Groupe.

En 2012, Lafarge est considéré comme « avancé » (Advanced Status) au regard des principes du Pacte mondial des Nations unies. Son Code de conduite des affaires, adopté en 2004, couvre de nombreux domaines : respect des lois et des réglementations en vigueur, libre concurrence, prévention de la corruption, des délits d'initiés et des conflits d'intérêts, santé et sécurité, lutte contre la discrimination

et le harcèlement, et respect de l'environnement. Tous les collaborateurs de Lafarge sont tenus de suivre ces principes.

Notre engagement en faveur d'une gouvernance fondée sur des principes éthiques forts s'inscrit dans une démarche individuelle et collective. Il doit être renouvelé au quotidien, et ce d'autant plus que, à l'heure actuelle, un grand nombre de nos marchés connaissent des évolutions majeures sur les plans social, politique et culturel.



# ÉTHIQUE DES AFFAIRES



**La stratégie de Lafarge en matière de développement durable est pilotée au plus haut niveau du Groupe. Son Président-Directeur général, Bruno Lafont, joue personnellement un rôle dans l'élaboration de la feuille de route.**

# 100%

Notre programme de conformité aux règles de la concurrence est mis en place dans 100 % de nos entités opérationnelles. Pour veiller à son efficacité, le service juridique du Groupe procède régulièrement à des vérifications et à des tests de conformité inopinés.

Le Comité exécutif valide la stratégie et les politiques de développement durable, conformément à la vision du Groupe et à ses valeurs.

#### ◆ STRUCTURE DE GOUVERNANCE

Les 16 membres du Conseil d'administration du Groupe remplissent leurs missions conformément à la charte de l'administrateur. Le Conseil est soumis au Code de gouvernance publié par l'Afep et le Medef. Lafarge en respecte les principaux points, à l'exception de la durée des mandats. En 2012, le pourcentage de femmes membres du Conseil est resté stable à 17 %, un résultat toujours inférieur aux normes fixées par l'Afep-Medef. La diversité et la durée des mandats au sein du Conseil d'administration restent deux points à améliorer dans la gouvernance de Lafarge. En 2012, 62,5 % des administrateurs étaient considérés indépendants.

Les questions de développement durable sont traitées par un comité dédié au sein du Conseil d'administration. Elles sont placées sous la responsabilité du Directeur général adjoint en charge de la Stratégie, du Développement et des Affaires publiques. Un département dédié supervise la mise en œuvre de la stratégie du Groupe dans chaque

pays et assure la liaison avec les parties prenantes : agences de notation, ONG, associations professionnelles et pouvoirs publics. Le développement durable est intégré dans les objectifs individuels des managers. Des objectifs de performance environnementale sont fixés pour chaque site industriel. Comme annoncé dans les Ambitions Développement Durable 2020, un Comité éthique composé des directeurs des principales fonctions et opérations va être mis en place et rendra compte directement au Président du Conseil d'administration. Sa mission est de vérifier la conformité des politiques du Groupe avec les principes éthiques, et d'assurer l'application du Code de conduite des affaires.

#### ◆ CODE DE CONDUITE DES AFFAIRES

Lafarge reconnaît l'importance fondamentale du respect des droits de l'Homme dans tous les pays où le Groupe opère. Cela doit se refléter dans les décisions liées à nos activités, conformément à notre Code de conduite des affaires adopté en 2004.

Compte tenu du périmètre géographique de ses activités, Lafarge fera toujours l'objet d'une surveillance de la part des autorités chargées du respect des règles de la concurrence. En outre, compte tenu de l'importance des questions de concurrence à l'échelle du secteur,



**MARION HELLMANN**  
Building and Wood Workers  
International

**Le Code de conduite des affaires de Lafarge couvre de nombreux enjeux :** respect des lois et réglementations de la concurrence, corruption

et délits d'initiés, conflits d'intérêts, santé et sécurité, lutte contre la discrimination et le harcèlement, respect de l'environnement. Mais l'éthique des affaires va au-delà du respect des lois écrites et non écrites. Les syndicats soutiennent Lafarge lorsqu'il reconnaît la nécessité de respecter les droits de l'Homme dans les pays où il est implanté et leur prise en compte dans les décisions d'entreprise en Russie, au Qatar, en Chine et partout où les droits humains et ceux des syndicats ne sont

pas garantis par les gouvernements. Lafarge a mis en place la bonne approche : sensibiliser ses employés, les former, puis vérifier les pratiques des pays et en rendre compte à l'échelle du Groupe, démontrant ainsi que Lafarge respecte les droits de l'Homme en pratique. Les principes de l'ONU sur les entreprises et les droits de l'Homme soulignent l'importance de la communication, qui est un aspect de la transparence et de la responsabilité de l'entreprise à l'égard des individus ou des groupes impactés par

ses pratiques. C'est aussi important pour les autres parties prenantes, tels les investisseurs. Le prochain Rapport Développement Durable de Lafarge devrait être encore plus transparent sur le respect des droits de l'Homme. Enfin, l'évaluation de ses fournisseurs et l'exigence qui leur est imposée de respecter les principes du Pacte mondial de l'ONU sont un pas en avant et une référence pour le secteur. Nous attendons davantage de reporting sur ce sujet.

Lafarge rend compte publiquement des principaux litiges en matière de droit de la concurrence dans lesquels il est impliqué (voir tableau p. 48 à 51, note 29 du Document de Référence et [www.lafarge.com](http://www.lafarge.com)). Lafarge interdit rigoureusement tout comportement contraire à la libre concurrence, partout dans le monde. Depuis 2007, Lafarge agit conformément à son programme de conformité aux règles de la concurrence, qui s'applique également aux tiers. Ce programme prévoit la sensibilisation et la formation des collaborateurs dans le monde entier, la vérification de son application au niveau de chaque entité et un reporting global effectué par les responsables de la concurrence dans les pays. 100 % de nos activités ont été évaluées dans le cadre de notre programme interne de tests, démarré en 2006.

Lafarge ne s'implique pas dans les processus politiques, mais est engagé dans des pratiques de lobbying, en cohérence avec ses positions publiques. Toutefois, aux États-Unis, tout groupe d'individus souhaitant soutenir des candidats ou des partis au niveau fédéral est libre de le faire via un comité d'action politique. Cette entité est distincte de l'entreprise, qui ne partage pas nécessairement toutes les opinions politiques du candidat ainsi soutenu. Pour bénéficier

d'un tel soutien, le candidat doit défendre le bien-être de l'entreprise et de ses collaborateurs, et être en mesure d'atteindre ces objectifs. Pour davantage d'informations : [www.lafarge-na.com](http://www.lafarge-na.com).

#### ◆ AFFAIRES PUBLIQUES

Conformément à la charte de lobbying, le département Affaires publiques du Groupe a poursuivi la professionnalisation de ses pratiques en 2012, animant un réseau de managers dans les pays. Un programme de formation aux affaires publiques, intégrant les principes déontologiques de Lafarge, ses politiques, méthodes et outils, a été mis en place et sera déployé en 2013.

Lafarge contribue aux débats publics portant sur des questions d'importance majeure pour son activité : l'énergie, le changement climatique, l'utilisation des ressources naturelles et les politiques fiscales. De nombreux directeurs sont impliqués dans les travaux des associations professionnelles (voir [www.lafarge.com](http://www.lafarge.com)) : conférences, groupes de travail ou élaboration de recommandations et de positions publiques. Lafarge est convaincu que le dialogue avec ses parties prenantes est au cœur de la gouvernance du développement durable. Fort de cette conviction, Bruno Lafont a

participé au Sommet de la Terre de Rio+20. Intervenant dans plusieurs événements en marge de la conférence, il y a aussi rencontré des personnalités tel M. R. K. Pachauri, Président du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (Giec). Lafarge avait déjà participé au premier Sommet de la Terre à Rio en 1992. Rio +20, et les Ambitions Développement Durable 2020 ont été l'occasion de réaffirmer l'engagement du Groupe à contribuer à un monde plus durable.

**Lafarge reconnaît la Déclaration de l'ONU sur les droits des peuples autochtones, les principes de l'OCDE sur la gouvernance d'entreprise ainsi que les principes du Pacte mondial des Nations unies, et s'engage à faire appliquer ces principes dans chacune de ses politiques et au quotidien.**



# NOTRE PANEL DE PARTIES PRENANTES



**“Je suis convaincu que notre approche doit être sans cesse remise en cause et questionnée.”**

*Bruno Lafont*

Depuis dix ans, le panel de parties prenantes de Lafarge questionne son approche du développement durable, apporte son « regard critique amical », aide l'entreprise à anticiper les difficultés à venir, teste les limites des bonnes pratiques et presse Lafarge d'exercer son leadership dans le secteur de la construction. Notre panel se réunit deux fois par an dans un souci de transparence et de critique constructive, en quête d'idées novatrices : nous apprécions particulièrement le fait que le Président-Directeur général de Lafarge conduise personnellement ce processus et encourage une remise en question énergétique, ce qui rend notre engagement d'autant plus efficace et gratifiant. Notre supervision porte sur tous les domaines du développement durable, de la stratégie au reporting, en passant par les résultats : nous évaluons les performances du Groupe au regard des Ambitions 2012 et formulons des recommandations sur des politiques et des objectifs innovants. Le présent commentaire porte sur les progrès réalisés en 2012.

#### ◆ AMÉLIORER LA QUALITÉ DU REPORTING

Cette année, Lafarge a considérablement amélioré la qualité de son rapport et tenu compte de nos recommandations : ce rapport est plus équilibré entre chiffres clés, récits

courts et présentation claire des stratégies d'avenir. Nous le trouvons à la fois instructif et agréable à lire, alternant prises de position générales et informations ciblées. Lafarge doit encore relever plusieurs défis pour améliorer sa performance en matière de développement durable : le premier consiste à mieux mettre son action en perspective pour se mesurer aux standards externes, aux concurrents directs et aux leaders de l'industrie, tant au niveau international que local. Le deuxième défi, maintenant que le Groupe a adopté une nouvelle organisation par pays (et non plus par fonction et gamme de produits), consistera à refléter les spécificités par pays dans son système de reporting, pour montrer comment les entités sont encouragées à s'approprier la stratégie mondiale et à piloter l'innovation en fonction des situations locales et des attentes des parties prenantes. Pour aller plus loin, nous souhaiterions que Lafarge procède à la comparaison des performances en fonction des contextes et des difficultés, notamment sur des questions à caractère très local, telles que l'empreinte hydrique.

#### ◆ RÉPONDRE AUX DÉFIS DE LA SOCIÉTÉ

Lors de la publication des Ambitions 2020, nous avons félicité Lafarge pour sa vision et ses aspirations, et plus particulièrement pour son

## MEMBRES DU PANEL DE PARTIES PRENANTES

- **Adrian Marinescu**  
(Comité européen)
- **Marion Hellman**  
(Building and Wood Workers International)
- **Jean-Paul Jeanrenaud**  
(WWF)
- **Sheila Khama**  
(African Center for Economic Transformation)
- **Philippe Lévêque**  
(Care)
- **Karina Litvack**  
(Indépendante)
- **Alastair McIntosh**  
(Centre d'écologie humaine)
- **Frank Rose**  
(Indépendant)
- **Livia Tirone**  
(Architecte)

approche intégrée prenant en compte l'ensemble du cycle de vie des bâtiments, des villes et des infrastructures au sens large. De même, nous accueillons favorablement la transition explicite entre anciennes et nouvelles ambitions, 2012 étant une année charnière entre ces deux ensembles d'objectifs. Nous apprécions particulièrement le fait que le développement durable demeure une partie intégrante de la stratégie du Groupe, malgré le ralentissement économique actuel. Nous apprécions le fait que Lafarge définisse désormais les défis à relever en termes globaux (démographie, urbanisation, surexploitation des ressources), affichant clairement sa volonté d'introduire de nouveaux modèles répondant à la fois aux besoins des clients et à ces défis macroéconomiques. Lafarge a fait un très bon travail en parvenant à rattacher les objectifs du Groupe aux besoins, aspirations et impératifs généraux de la société, comme le montrent les chapitres dédiés à la construction durable et à l'économie circulaire dans ce rapport.

#### ◆ INSCRIRE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE DANS LA STRATÉGIE DE L'ENTREPRISE

Nous applaudissons particulièrement l'ambition du Groupe sur des projets qui vont au-delà de ce que l'on peut habituellement attendre d'une entreprise. Lafarge lance des

idées novatrices au fort potentiel : projet de logements abordables dans les bidonvilles de Mumbai (Inde), logement social et flexible à Bègles (France), objectif d'utilisation de combustibles alternatifs, leadership en matière de gestion de la biodiversité ou encore investissements dans la recherche et les solutions décentralisées, adaptées aux situations locales. Cette ambition est soulignée par une réelle réflexion en termes d'économie circulaire. Lafarge a été l'un des premiers groupes industriels à avoir défini une stratégie proactive d'écologie industrielle. Aujourd'hui, le Groupe a franchi une nouvelle étape. Cependant, nous attendons de voir comment l'économie circulaire s'inscrit concrètement dans la stratégie de l'entreprise. Nous sommes convaincus que ce sujet peut démontrer à l'industrie tout entière que le développement durable et la réussite commerciale peuvent s'épauler mutuellement, dans le cadre d'une stratégie intégrée au service d'un business durable.

#### ◆ PISTES D'AMÉLIORATION

Sur d'autres sujets, le panel espère observer rapidement une amélioration en matière de santé, de sécurité et, au cours des prochaines années, de diversité, notamment sur la mixité homme-femme. Nous attendons également une stratégie claire de déploiement de solu-

tions émettant peu de carbone pour les villes et les zones rurales, ainsi qu'un plan de gestion du cycle de l'eau en zone urbaine, intégrant les propositions de Lafarge pour faciliter la récupération et le recyclage de l'eau...

#### ◆ CONCLUSION

Nous sommes heureux de constater que, en dépit du contexte mondial actuel, et maintenant que les fruits les plus accessibles ont été récoltés, Lafarge continue d'investir dans le développement durable et va encore plus loin : le Groupe semble plus confiant que jamais pour relever de nouveaux défis et s'aventurer dans des zones jugées inhabituelles ou délicates, il y a encore quelques années de cela. Nous vivons une époque où les attentes et les attitudes vis-à-vis des grandes entreprises ne cessent d'évoluer : le panel se félicite de pouvoir explorer ces opportunités avec la direction de Lafarge sur des chemins permettant peut-être de faire la différence pour le monde de demain.

Enfin, nous aimerions saluer et remercier Alastair McIntosh, membre du panel sur le départ, académicien et activiste écossais qui n'a cessé d'alimenter nos débats et de nous interpellier avec ses idées novatrices. Ce fut un privilège de servir Lafarge dans ce panel à vos côtés, Alastair. ◆

# MÉTHODOLOGIE DE REPORTING

## ◆ STANDARDS DE REPORTING

Les règles de calcul des indicateurs clés sont conformes aux normes de reporting GRI G3 (Global Reporting Initiative). Là où les définitions détaillées des indicateurs clés de performance sont données par le WBCSD – CSI (World Business Council for Sustainable Development – Cement Sustainability Initiative), la méthodologie recommandée par le CSI est utilisée. Tous les éléments de calcul sont détaillés dans un glossaire spécifique aux activités ciment, granulats et béton. La conformité GRI G3 et une synthèse des normes de reporting sont détaillées en ligne : [www.lafarge.fr](http://www.lafarge.fr).

Les données en matière de santé et de sécurité sont collectées séparément, conformément à nos lignes directrices internes et aux bonnes pratiques externes. La direction des Politiques Sociales du Groupe réalise une enquête distincte sur les données sociales. L'indicateur relatif à la formation à la gestion des relations avec les parties prenantes locales est lui aussi suivi et contrôlé. La formation à cette méthodologie se fait auprès des directeurs de site ciment et des directeurs zone/région (granulats & béton).

## ◆ PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Le reporting couvre toutes les unités opérationnelles et leurs sites de production dans le monde placés sous le contrôle du Groupe. Lors de l'acquisition d'un site, les procédures et définitions pour les données relatives au développement durable ne sont pas nécessairement conformes aux standards Lafarge. Nous accordons aux sites un délai maximum de quatre ans pour s'aligner sur nos standards, mais le reporting sur leur performance est inclus dès la date d'acquisition. Cette période est nécessaire pour mettre en œuvre des systèmes de gestion appropriés. Quand un site est vendu, nous cessons d'inclure ses performances dans notre base de données et retirons ces données de la base de référence utilisée pour nos Ambitions Développement Durable, que l'année de réfé-

rence soit 1990 ou 2005. Pour les sites vendus en cours d'année, les données sociales sont exclues pour toute l'année, les données environnementales, de santé et sécurité sont incluses jusqu'à la date de cession.

Nous utilisons le protocole V3 du CSI pour calculer nos émissions de CO<sub>2</sub> entre 1990 et l'année du reporting. En 2011, nous avons changé la méthode de calcul des émissions atmosphériques afin de nous conformer au protocole du CSI (mars 2012), portant sur le suivi et le reporting des émissions dans l'industrie du ciment ([wbcscement.org](http://wbcscement.org)). Auparavant, les facteurs d'émission de gaz étaient choisis en fonction du type de procédé de four. Nous déterminons maintenant les facteurs d'émission de gaz d'après la consommation d'énergie du four. Les données des années précédentes et celles de notre année de référence (2005) ont été retraitées selon cette méthode pour permettre des comparaisons.

Pour les poussières le SO<sub>2</sub> et le NO<sub>x</sub>, quand nos usines n'ont aucune mesure disponible, nous utilisons les concentrations d'émissions standards basées sur le processus de combustion du four utilisé sur le site et, en l'absence de données pour l'année en cours, nous utilisons celles de l'année précédente. En 2012, ces standards ont été appliqués à 1,4 % de la production de clinker et des émissions de poussières, à 1,2 % pour les émissions de SO<sub>2</sub> et 3,0 % pour celles de NO<sub>x</sub>. Pour l'eau, le drainage des carrières ainsi que les eaux de refroidissement sans contact, extraites des eaux de surface et restituées à la même zone de prélèvement, ne sont pas incluses dans le prélèvement net. Pour le calcul des indicateurs clés de performance de sécurité comprenant les sous-traitants, les heures hors site ne sont pas incluses dans le diviseur. Ils peuvent donc légèrement surestimer les taux de fréquence.

Les données sociales et relatives à la santé et à la sécurité sont collectées par les unités opérationnelles et consolidées à l'échelle du

Groupe. Les données sociales de ce rapport reposent sur un questionnaire qui couvre 98 unités opérationnelles regroupant 100 % de l'effectif global et incluant les entités possédées à la majorité et les actifs sous contrôle. La comptabilisation des effectifs est réalisée par un consultant extérieur avec la supervision des départements financiers des pays et du siège. Les données sur l'absentéisme ne sont pas consolidées en raison des différentes définitions prévalant dans les pays où nous opérons.

## ◆ CONTRÔLE ET VÉRIFICATION

Les données environnementales sont collectées par activité et consolidées au niveau du Groupe. Pour le ciment, les experts environnementaux des centres techniques régionaux (Pékin, Le Caire, Montréal, Kuala Lumpur et Vienne) analysent et valident les données de performance des sites dans leur zone.

Bureau Veritas Certification effectue une vérification indépendante des données relatives au développement durable. Une sélection d'indicateurs quantitatifs (fréquence d'accidents avec arrêt de travail et taux de décès ; effectif total, effectifs couverts par des accords collectifs, répartition par type de contrat et statut ; recrutements, démissions, départs à la retraite, licenciements, décès ; nombre de femmes cadres dirigeants et supérieurs ; audits environnementaux des sites, carrières avec un plan de réhabilitation, un programme de gestion de la biodiversité, une analyse de biodiversité ; consommation d'énergie, combustibles utilisés, émissions de CO<sub>2</sub>, poussières, NO<sub>x</sub>, SO<sub>2</sub>, mercure, COV, dioxines et furanes ; prélèvements d'eau par source, consommation d'eau, de matières extraites et de matières premières alternatives) ont été revus de manière à permettre l'émission d'une assurance modérée. Les détails concernant les travaux de vérification et les conclusions du rapport d'assurance indépendante de Bureau Veritas Certification sont dans le Document de Référence (section 4). ◆

## ASSURANCE PAR BUREAU VERITAS CERTIFICATION

### Exercice clos le 31 décembre 2012

À la suite de la demande qui nous a été faite par le groupe Lafarge, nous avons effectué un examen des informations du chapitre IV, "Responsabilité sociale et environnementale", du document de référence, visant à émettre le présent rapport, intégrant les exigences du décret français n° 2012-257 du 24 avril 2012 relatif aux obligations de transparence des entreprises en matière sociale et environnementale, et un avis d'assurance modérée sur les indicateurs publiés et identifiés dans la note méthodologique du chapitre.

Les informations revues concernent l'exercice 2012.

Nous déclarons que cet avis a été élaboré de manière indépendante, et en toute impartialité, et que nos travaux ont été conduits conformément aux pratiques professionnelles de la tierce partie indépendante.

Les informations quantitatives et qualitatives ont été préparées sous la responsabilité et la coordination du directeur technique environnement du Groupe Lafarge conformément :

- à la procédure de reporting "group environmental standard" version V.3.7.2 ;
- aux instructions et procédures spécifiques du Groupe, dont un résumé figure sous le titre "Méthodologie de reporting", ci-après nommés "les référentiels", consultables au siège du Groupe Lafarge.

### • NATURE ET ÉTENDUE DES TRAVAUX

Nos travaux ont couvert les informations sociales, environnementales et sociétales, tant quantitatives que qualitatives.

En particulier, nous avons :

- apprécié les référentiels au regard de leurs pertinence, fiabilité, caractère compréhensible et exhaustivité en prenant en considération notamment les bonnes pratiques du secteur ;
- mené au niveau du Groupe des entretiens auprès des personnes responsables du reporting environnemental pour les lignes de produits ciment et granulats & béton, sécurité, social et sociétal, afin de vérifier la bonne application des référentiels ;
- réalisé une revue analytique des informations et effectué des vérifications, sur la base de sondages, depuis la collecte

des données par les sites jusqu'à la consolidation des informations au niveau du Groupe ;

- sélectionné, pour les informations environnementales, santé et sécurité au travail, et sociales, un échantillon d'entités en fonction de leurs activités et de leur contribution aux données consolidées du Groupe Lafarge : 10 cimenteries, 2 centres techniques régionaux, 7 unités opérationnelles, 2 centrales à béton et une carrière de granulats, 2 carrières ciment et le GIE granulats & béton. Ces entités sélectionnées sont réparties à travers le monde (France, Royaume-Uni, Chine, Russie, États-Unis, Autriche) ;
- vérifié, au niveau des sites sélectionnés, la compréhension et la correcte application des référentiels, mené des tests de détail sur la base de sondages, consistant à rapprocher les données collectées des éléments probants et à vérifier les calculs réalisés ;
- revu au niveau de la ligne de produit ciment, la cohérence des émissions de CO<sub>2</sub> avec celles déclarées par les sites en France à l'administration dans le cadre de la directive européenne 2003/87/CE relative aux gaz à effet de serre ;
- conduit, au niveau du siège et des sites visités, les vérifications des informations qualitatives, à l'exception de la section 4.3 du Document de Référence, sous forme d'entretiens et de vérifications par sondage des dossiers. L'échantillonnage des revues sur sites et centres techniques a porté sur environ 50 % de la production de clinker. De plus, environ 20 % des données environnementales ont été revues sur des sites opérationnels. Les investigations sur site au niveau social ont porté sur 20 % des effectifs.

### • INFORMATION SUR LES RÉFÉRENTIELS ET LES DONNÉES

Les procédures et pratiques de reporting du Groupe Lafarge appellent de notre part les commentaires suivants :

- Pertinence : Les informations publiées par le Groupe sont notamment basées sur les lignes directrices de reporting de la profession (WBCSD – CSI).
- Exhaustivité : Les informations quantitatives couvrent l'ensemble des activités opérationnelles

du Groupe au niveau mondial. Les données relatives aux activités de Tulsa et Sugar Creek, qui ont été cédées au 2<sup>e</sup> semestre, ont été prises en compte.

### • Fiabilité :

Pour les nouveaux indicateurs relatifs à la consommation d'eau, le process de double vérification au niveau des centres techniques du Groupe a été nécessaire pour compenser les éventuelles difficultés de reporting des sites.

La méthode de comptabilisation du nombre d'employés des prestataires intervenant sur site peut varier d'une entité à une autre ; néanmoins, au niveau global, les données sont cohérentes et en ligne d'une année sur l'autre. Concernant les indicateurs sécurité, bien qu'aucune anomalie significative n'ait été détectée, la collecte des heures travaillées des prestataires sur sites pourrait être renforcée.

### • PRÉSENCE

Toutes les informations prévues par le décret français n° 2012-257 du 24 avril 2012 sont présentes, à l'exception des informations relatives à « l'absentéisme », pour lesquelles une explication est fournie.

### • CONCLUSION : SINCÉRITÉ ET ASSURANCE MODÉRÉE

Pour les informations quantitatives, les tests par sondage réalisés n'ont pas mis en évidence d'erreur significative ayant un impact au niveau du Groupe Lafarge. Pour les informations qualitatives, les entretiens menés n'ont pas révélé de distorsion ou d'affirmation erronée. Sur la base de nos travaux, outre les commentaires ci-dessus, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause la sincérité des informations communiquées par le Groupe Lafarge dans son Document de Référence.

Puteaux, 1<sup>er</sup> mars 2013  
Étienne Casal  
Directeur général, Bureau Veritas Certification  
France S.A.S



# INDICATEURS CLÉS DE PERFORMANCE

## CONTRIBUER AU BIEN-ÊTRE DES COMMUNAUTÉS

Santé et sécurité		Unité	2010	2011	2012	Périmètre	Référence
Décès	Décès (employés)	#	9	8	5	Groupe	GRI (LA7)
	Décès pour 10 000 employés	#	1,18	1,11	0,77	Groupe	GRI (LA7)
	Décès (sous-traitants)	#	24	17	12	Groupe	GRI (LA7)
	Décès (tiers)	#	11	9	8	Groupe	GRI (LA7)
	<b>Total</b>	<b>#</b>	<b>44</b>	<b>34</b>	<b>25</b>	<b>Groupe</b>	<b>GRI (LA7)</b>

Accidents du travail avec arrêt	Accidents du travail avec arrêt (employés)	#	120	93	105	Groupe	GRI (LA7)
	Accidents avec arrêt de travail par million d'heures travaillées (employés)	#	0,76	0,63	0,75	Groupe	GRI (LA7)
	Accidents du travail avec arrêt (sous-traitants)	#	111	62	51	Groupe	GRI (LA7)
	Accidents avec arrêt du travail par million d'heures travaillées (sous-traitants)	#	0,94	0,58	0,47	Groupe	GRI (LA7)
	<b>Total</b>	<b>#</b>	<b>231</b>	<b>155</b>	<b>156</b>	<b>Groupe</b>	<b>GRI (LA7)</b>

## Développement des relations avec les communautés

Empreinte des sites	Sites industriels <sup>(1)</sup>	#	1 963	1 604	1 570	Groupe	
	Usines de ciment	#	168	166	161	Ciment	
	Sites industriels en Amérique latine <sup>(2)</sup>	#	60	60	62	Groupe	
	Sites industriels en Amérique du Nord	#	560	354	346	Groupe	
	Sites industriels au Moyen-Orient et en Afrique	#	208	241	230	Groupe	
	Sites industriels en Europe	#	867	759	709	Groupe	
	Sites industriels en Asie	#	191	190	153	Groupe	

Relation avec les parties prenantes locales	Personnes formées à la méthodologie Groupe sur les parties prenantes (responsables région/zone)	%	81	76	64	Groupe	CSI (6.3)
			Ciment	Ciment	Ciment		
				80	41		
	Sites disposant d'un plan de gestion des relations avec les parties prenantes locales	%	85	88	76	Ciment	
	Sites organisant des rencontres régulières avec leurs parties prenantes/communautés locales	%	64	69	65	Ciment	CSI (5.5)

## Emploi, diversité et compétences

Effectif	Effectif total	#	75677	67 923	64 337	Groupe	GRI (LA1)
	Salariés à plein-temps	%	99,1	99	99,1	Groupe	GRI (LA1)
	Salariés à temps partiel	%	0,9	1	0,9	Groupe	GRI (LA1)
	Salariés permanents	%	96,0	97,0	96,4	Groupe	GRI (LA1)
	Salariés en contrats à terme fixe	%	4,0	3,0	3,6	Groupe	GRI (LA1)
	Salariés âgés de moins de 30 ans	%	16,7	16,1	15,0	Groupe	GRI (LA13)
	Salariés entre 30 et 50 ans	%	63,3	63,0	63,6	Groupe	GRI (LA13)
	Salariés âgés de plus de 50 ans	%	20,0	20,9	21,4	Groupe	GRI (LA13)

Renouvellement du personnel	Taux de renouvellement du personnel	%	N/A	N/A	14,2	Groupe	
	Taux de renouvellement volontaire du personnel	%	N/A	N/A	4,6	Groupe	
	Recrutements	#	5 991	7 400	5 544	Groupe	GRI (LA2)

	Unité	2010	2011	2012	Périmètre	Référence	
Démissions	Démissions	#	3 752	3 770	2 996	Groupe	GRI (LA2)
	Départs à la retraite	#	1 057	776	910	Groupe	GRI (LA2)
	Licenciements	#	3 986	4 308	3 298	Groupe	GRI (LA2)
	Décès	#	142	125	98	Groupe	CSI (3.2 & 3.8)
	Total de décès hommes/femmes	#		33/1	24/1	Groupe	GRI (LA7)
Répartition des salariés par activité	Salariés travaillant dans l'activité Ciment	#	44 253	43 392	41 249	Ciment	
	Salariés travaillant dans l'activité Granulats & Béton	#	23 438	23 242	21 780	G & B	
	Salariés travaillant dans d'autres activités	#	7 986	1 289	1 308	Plâtre	
Répartition des salariés par région	Salariés au Moyen-Orient et en Afrique	#	18 843	20 376	19 644	Groupe	
	Salariés en Europe centrale et de l'Est	#	7 652	7 464	7 041	Groupe	
	Salariés en Europe de l'Ouest	#	15 626	12 202	11 448	Groupe	
	Salariés en Asie	#	19 454	15 742	14 774	Groupe	
	Salariés en Amérique du Nord	#	10 748	9 604	8 821	Groupe	
	Salariés en Amérique latine	#	3 355	2 535	2 609	Groupe	
Formation et développement des compétences	Heures de formation	%	1921137	1611339	1 577 585	Groupe	
	Heures de formation reçues par les cadres (moyenne)	%	45	41	39	Groupe	GRI (LA10)
	Heures de formation reçues par les non-cadres (moyenne)	%	31	29	33	Groupe	GRI (LA10)
	Cadres ayant suivi des formations	%	80	86	79	Groupe	
	Non-cadres ayant suivi des formations	%	75	75	72	Groupe	
	Dépenses liées à la formation	M€	N/A	28,4	23,7	Groupe	
	Cadres ayant eu un entretien annuel d'évaluation	%	94	91	88	Groupe	GRI (LA12)
	Non-cadres ayant eu un entretien annuel d'évaluation	%	64	62	63	Groupe	
Diversité	Femmes dans l'effectif total	%	16,6	15,8	15,9	Groupe	
	Femmes occupant des postes de direction	%	13,5	15,8	16,4	Groupe	
	Travailleurs handicapés	%	N/A	0,9	0,6	Groupe	
Bien-être au travail	Unités dotées d'un programme complet en matière de santé au travail	%	N/A	68	76	Groupe	
Dialogue social	Pays ayant connu des jours de grève	#	14	9	4	Groupe	
	Unités opérationnelles couvertes par des accords collectifs	%	71	74	78	Groupe	GRI (LA4)
	Effectif total couvert par des Comités de santé et de sécurité	%	97	98	99	Groupe	GRI (LA6)
<b>Gouvernance</b>							
Conseil d'administration	Nombre de directeurs du Conseil d'administration	#	18	17	16	Groupe	
	Directeurs généraux	#	1	1	1	Groupe	
	Administrateurs non exécutifs	#	17	16	15	Groupe	
	Administrateurs indépendants	#	11	10	10	Groupe	
	Administrateurs ayant au plus 4 autres mandats	#	8	13	13	Groupe	
	Femmes représentées au Conseil d'administration	%	17	18	19	Groupe	
	Présence aux réunions du Conseil d'administration	%	93	93	94	Groupe	
	Frais d'audit	M€	16,1	18,8	14,4	Groupe	
	Rémunération totale annuelle du PDG	M€	1,994	1,778	1,628	Groupe	
	Code de conduite des affaires et concurrence	Contributions politiques	M€	0	0	0	Groupe
Principaux litiges en cours (droit de la concurrence)		#	4	5	5	Groupe	
Provisions financières dans le cadre des contentieux en cours ou en attente (droit de la concurrence)		M€	24	24	24,5	Groupe	
Pays ayant mis en œuvre le programme de mise en conformité aux règles de la concurrence		%	96	96	100	Groupe	
Sécurité	Unités opérationnelles en contrat avec les agences de sécurité en vue de protéger le personnel et les biens	%	69	68	74	Groupe	
	Dont celles qui emploient du personnel armé	%	24	29	23	Groupe	

(1) Y compris les sites de production de plâtre. (2) Les sites de production de plâtre ne sont pas compris dans le b/d régional.

## CONTRIBUER À L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Émissions atmosphériques et CO <sub>2</sub>		Unité	2010	2011	2012	Périmètre	Référence
Émissions carbone	Émissions de CO <sub>2</sub> brutes	Mt	91,8	96,5	96,7	Ciment	CSI, GRI (EN16)
	Émissions de CO <sub>2</sub> nettes	Mt	89,4	93,7	93,8	Ciment	CSI, GRI (EN16)
	Émissions spécifiques de CO <sub>2</sub> brutes	kg/t produit cimentier	620	610	603	Ciment	CSI, GRI (EN16)
	Émissions spécifiques de CO <sub>2</sub> nettes	kg/t produit cimentier	604	592	585	Ciment	CSI, GRI (EN16)
	Émissions de GES provenant des sources d'énergie achetées et consommées (scope 2)	Mt	8 390	9 003	8,907	Groupe	
Émissions atmosphériques	Émissions de NOX	t/an	198 022	188 828	187 554	Ciment	CSI, GRI (EN20)
	Émissions spécifiques de NOX	g/t clinker	1 810	1 636	1 611	Ciment	CSI, GRI (EN20)
	Émissions de SO <sub>2</sub>	t/an	47 309	49 404	41 076	Ciment	CSI, GRI (EN20)
	Émissions spécifiques de SO <sub>2</sub>	g/t clinker	432	428	353	Ciment	CSI, GRI (EN20)
	Émissions de poussières	t/an	17 332	16 842	15 463	Ciment	CSI, GRI (EN20)
	Émissions spécifiques de poussières	g/t clinker	158	146	133	Ciment	CSI, GRI (EN20)
	Émissions de mercure	t/an	3,5	3,8	3,8	Ciment	CSI, GRI (EN20)
	Émissions de mercure	mg/t clinker	31,7	33,0	32,7	Ciment	CSI, GRI (EN20)
	Émissions de dioxines/furanes	g TEQ/an	7,1	4,7	3,3	Ciment	CSI, GRI (EN20)
	Émissions de dioxines/furanes	ng/t clinker	64,7	40,4	28,1	Ciment	CSI, GRI (EN20)
	Émissions de COV	kt/an	4,1	4,5	3,8	Ciment	CSI, GRI (EN20)
	Émissions de COV	g/t clinker	37,7	39,0	32,8	Ciment	CSI, GRI (EN20)
	Émissions de métaux lourds ("HM1"): Cd+Tl <sup>(1)</sup>	t/an		4,06	4,26	Ciment	CSI
	Émissions de métaux lourds ("HM1"): Cd+Tl <sup>(1)</sup>	mg/t clinker		35,2	36,6	Ciment	CSI
	Émissions de métaux lourds ("HM2"): Pb+As+Co+Ni+Sb+Cr+Cu+Mn+V <sup>(2)</sup>	t/an		124,15	115,3	Ciment	CSI
	Émissions de métaux lourds ("HM2"): Pb+As+Co+Ni+Sb+Cr+Cu+Mn+V <sup>(2)</sup>	mg/t clinker		1075	991	Ciment	CSI
	Clinker produit avec mesures des émissions de poussières, de SO <sub>2</sub> et de NOX	%	90	94	97	Ciment	CSI
	Clinker produit avec mesures des émissions de poussières, de SO <sub>2</sub> et de NOX	%	62	66	71	Ciment	CSI
	Clinker produit en suivant les émissions de "HM1"	%		44	56	Ciment	
	Clinker produit en suivant les émissions de "HM2"	%		45	58	Ciment	

## Consommation d'énergie et gestion des ressources

Efficacité énergétique	Consommation totale d'énergie	PJ	431,5	464,6	456,6	Groupe	
	Consommation directe par source d'énergie primaire	M tep	9,88	10,39	10,44	Groupe	GRI (EN3)
	Volume d'électricité achetée	GWh	14 819	16 003	15 653	Groupe	
	Consommation d'énergie spécifique de la production de clinker	MJ/t clinker	3 671	3 661	3 653	Ciment	CSI
	Intensité clinker	%	73,9	73,0	72,6	Ciment	CSI
Combustibles alternatifs	Taux de combustibles alternatifs	%	11,5	12,8	13,9	Ciment	
	Taux de combustibles issus de la biomasse	%	4,0	4,7	5,5	Ciment	CSI, GRI (EN4)
Matériaux	Quantité de matières extraites	Mt	360,0	373,9	375,1	Groupe	CSI, GRI (EN1)
	Taux de matières premières alternatives	%	8,22	8,24	8,78	Groupe	CSI, GRI (EN2)
	Consommation de matières	Mt	395,9	415,3	420,9	Groupe	CSI, GRI (EN1)
Déchets	Poussières stockées sur le site	kt	687	556	557	Ciment	GRI (EN22)

	Unité	2010	2011	2012	Périmètre	Référence	
	Déchets non dangereux valorisés	kt	171,0	221,4	352,9	Groupe	GRI (EN22)
	Déchets non dangereux éliminés	kt	110,2	314,7	367,3	Groupe	GRI (EN22)
	Déchets dangereux valorisés	kt	18,6	8,1	6,0	Groupe	GRI (EN22)
	Déchets dangereux éliminés	kt	35,1	2,1	2,0	Groupe	GRI (EN22)
<b>Ressources naturelles</b>							
Biodiversité	Sites disposant d'un plan de réhabilitation de carrière	%	84,5	86,4	84,6	Groupe	CSI, GRI (EN 14)
	Carrières au sein, contenant ou adjacentes à des zones désignées pour leur biodiversité élevée, tel que définies par la GRI EN11 (nombre et couverture)	#	N/A	132	131	Groupe	CSI, GRI (EN 11)
	Carrières en zones sensibles disposant d'un programme de biodiversité	%	N/A	49,2	99,2	Groupe	CSI, GRI (EN 14)
	Carrières analysées selon les critères du WWF	%	90,7	97,2	100	Groupe	CSI, GRI (EN 14)
	Sites engagés dans un partenariat officiel avec des ONG	%	N/A	28,6	34,6	Groupe	CSI, GRI (EN 14)
Matérialité <sup>(3)</sup>	Dépenses d'investissement liées à l'environnement	M€	N/A	73,6	64,1	Groupe	GRI (EN 30)
	Dépenses d'exploitation liées à l'environnement <sup>(4)</sup>	M€	N/A	N/A	138,5	Groupe	GRI (EN 30)
Eau <sup>(5)</sup>	Ventes dans des régions à stress hydrique <sup>(6)</sup>	%	N/A	24,7	20,3	Groupe	
	Prélèvement des eaux des nappes phréatiques	Mm <sup>3</sup>	96,4	41,7	40,9	Groupe	GRI (EN8)
	Prélèvement des eaux de surfaces	Mm <sup>3</sup>	182,2	211,6	221,5	Groupe	GRI (EN8)
	Prélèvement des eaux d'autres sources d'approvisionnement	Mm <sup>3</sup>	15,2	13,6	12,5	Groupe	GRI (EN8)
	Eau de pluie récoltée	Mm <sup>3</sup>	23,4	15,7	16,1	Groupe	GRI (EN8)
	Volume net prélevé	Mm <sup>3</sup>	174,9	120,8	125,6	Groupe	
	Quantité d'eau consommée	Mm <sup>3</sup>	97,19	81,78	82,56	Groupe	
	Sites équipés de systèmes de traitement de l'eau	%	72,9	68,5	69,7	Groupe	GRI (EN10)
	Consommation d'eau spécifique	l/t	317	314	305	Ciment	
	Vérification	Sites (en termes de revenus) audités dans le cadre du programme de gestion de la biodiversité	%	99,2	88,4	89,3	Groupe

(1) Cadmium et thallium. (2) Plomb, arsenic, cobalt, nickel, antimoine, chrome, cuivre, manganèse et vanadium. (3) En 2012, le montant des amendes environnementales s'élève à 305 000 euros, auxquels s'ajoutent les 740 000 dollars annoncés dans le Rapport Développement Durable 2011. (4) Les dépenses d'exploitation liées à l'environnement n'ont été mesurées que pour 2012, c'est pourquoi aucun chiffre n'est précisé pour les autres années. Les chiffres reportés dans les rapports précédents étaient estimés. La donnée 2012 prend en compte le coût d'un déversement de ciment aux États-Unis, dû au mauvais fonctionnement d'un filtre à poussières. (5) Plâtre inclus. (6) En 2011, le reporting ne couvrait que l'activité Ciment. En 2012, le périmètre inclut aussi l'activité Granulats (dont 16 % se situe dans des régions à fort stress hydrique).



**Direction de la communication Lafarge – Crédits photos :** Couverture : Éoliennes à Central Park, New York (États-Unis) DR Corbis / DR Médiathèque Lafarge. p.3 : Charles Plumey-Faye (Photographe) / p.4 : Métro aérien de Dubaï et construction de la tour Infinity - Ignus Gerber (Photographe) ; Groupe d'employés à la cimenterie d'Arcos (Brésil) - Carolina Reis (Photographe) / p.10 : Village près de l'usine d'Arasmeta (Inde) - Ignus Gerber (Photographe) / p.12 : Mise en place d'un harnais de sécurité avant une opération de travail en hauteur (Pologne) - Mikolaj Katus (Photographe) / p.14 : Réunion santé & sécurité à la carrière de Simsimah (Qatar) - Peter Casamento (Photographe) ; Employés à la centrale à béton de Thu Duc (Vietnam) - Brice De Belleroche - I-look - Image'in (Photographe) / p.18 : Participation des employés Lafarge à une action locale de ramassage de déchets (Serbie) ; Plantation d'arbres (Cameroun) / p.20 : Logements collectifs à Paris (France) - Emmanuel Gabily (Photographe) - Badia Berger Architectes / p.22 : Réhabilitation de l'aéroport de Rabat-Salé (Maroc) avec une double-peau en Ductal® - Zhor Jaidi-Bensouda (Architecte) ; Centre de recherche Lafarge (France) – Claude Cieutat (Photographe) / p.24 : Livraison de béton dans un bidonville de Mumbai (Inde) - Urbanology LLP (Photographe) ; Programme de microcrédit de Lafarge (Indonésie) / p.25 : Laboratoire de développement de Lafarge à Mumbai (Inde) / p.26 : Résidence duplex autonome en énergie (Canada) - Stantec Architecture Ltd / p.28 : Cimenterie de Bath (Canada) / p.30 : Projet de biomasse à la cimenterie de Bath (Canada) ; Utilisation de pneus comme combustibles alternatifs à la cimenterie de Hoghiz (Roumanie) - Justin Creedy Smith (Photographe) / p.32 : Carrière réhabilitée à la cimenterie de Cauldon (Royaume Uni) - Construction-Photography.com - Paul McMullin (Photographe) ; Projet de biomasse à la cimenterie de Bath (Canada) / p.33 : Projet de préservation de la biodiversité à la carrière de Saint Étienne (Réunion) / p.34 : Lac artificiel pour la collecte des eaux de pluie à la cimenterie de Cauldon (Royaume-Uni) ; Désert en Syrie - Daniel Riffet (Photographe) / p.36 : Carrière réhabilitée à la cimenterie de Volos (Grèce) ; Cimenterie de M'Sila (Algérie) / p.37 : Parc éolien à la cimenterie de Tétouan (Maroc) - Ignus Gerber (Photographe) ; Essai industriel Aether® à la cimenterie du Teil (France) - Yves Chanoit (Photographe) - Imprimé par Dridé - Conception, réalisation et rédaction : **A s s i s t a n t** (RALA012)

Contact : Directrice Développement Durable et Affaires Publiques, Kareen Rispaal - Tél : + 33 1 44 34 11 11 - Fax : + 33 1 44 34 12 00 - krispaal@lafarge.com



**LAFARGE**  
61, rue des Belles-Feuilles – BP 40  
75782 Paris Cedex 16 – France  
Tél : + 33 1 44 34 11 11  
Fax : + 33 1 44 34 12 00

**[www.lafarge.com](http://www.lafarge.com)**  
[krispal@lafarge.com](mailto:krispal@lafarge.com)

